

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 décembre 2018

Délibération n°2018-44 portant approbation du budget initial de l'exercice 2019

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu** le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires et les prévisions comptables du budget initial de l'exercice 2019 ci-après :

Autorisations budgétaires :

- 1 398 ETPT sous plafond, 1663 ETPT hors plafond
- 126 535 084 € d'autorisations d'engagement dont :
 - o 80 359 142 € : personnel
 - o 31 700 874 € : fonctionnement
 - o 14 4765 067 € : investissement
- 120 680 756 € de crédits de paiement dont :
 - o 80 359 142 € : personnel
 - o 31 700 874 € : fonctionnement
 - o 8 611 097 € : investissement
- 115 846 970 € de prévisions de recettes
- - 4 833 786 € de solde budgétaire

Prévisions comptables (montants après prise en compte du BR2):

- - 4 833 786 € de variation de trésorerie
- 742 079 € de résultat patrimonial

- 4 215 717 € de capacité d'autofinancement
- - 1 889 405 € de variation de fonds de roulement

Nombre de membres en exercice :

Présents : 20	Pour : 26 voix
Procurations : 6	Contre : -
Votants : 26	Abstention : -

Délibération adoptée

Fait à Paris, le 3 décembre 2018

Le Président du Conseil d'administration



François HARTOG

Pièces jointes : tableaux règlementaires du BI 2019

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Directeur de l'ENS et/ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Paris.

Mise en ligne le : 3 décembre 2018

Budget initial

2019

Budget initial

La construction du budget de 2019, dont les grandes lignes sont proposées au conseil d'administration (en application de l'article R 719-64 du code de l'Éducation), repose sur les priorités affichées par l'établissement, à la fois dans le cadre des axes stratégiques définis dans le rapport HCERES de l'École pour la période 2018-2022 ainsi que la lettre d'orientation budgétaire 2019 (soumise pour approbation au Conseil d'administration le 4 juillet dernier), tout en respectant les règles budgétaires issues du décret GBCP 2012-12-46 du 7 novembre de 2012.

Pour rappel, la soutenabilité budgétaire s'apprécie désormais par le croisement de plusieurs agrégats issus de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale et non plus uniquement par l'équilibre du compte de résultat. Cette année, le budget est présenté en rappelant les moyens alloués à la formation et à la recherche ainsi que les priorités en matière de fonctionnement, investissement immobilier, les démarches en cours dans le cadre de PSL, les initiatives dans le cadre de la levée de fonds et enfin la politique de l'emploi et des ressources humaines, selon les axes stratégiques définis dans la LOB 2019 (précédemment citée).

Parmi les projets prioritaires transverses mis en exergue, il y a la soutenabilité de l'offre de formation (masters PSL) mais aussi les évolutions liées aux voies de recrutement des normaliens (concours CPGE, concours normalien étudiant, concours sélection internationale) ou encore la déclinaison du futur schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) qui devrait être formellement approuvé au cours de l'année 2019.

Enfin la direction souhaite rappeler ici les démarches entreprises ces derniers mois pour renforcer progressivement le contrôle de gestion et le contrôle interne ainsi qu'une meilleure maîtrise des recettes globalisées de l'établissement (cellule pilotage en cours de déploiement auprès de la directrice générale des services).

2019

SOMMAIRE

1. GRANDES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2019	5
1.1. EN MATIÈRE DE RECETTES	5
1.1.1. Tableau prévisionnel des encaissements (recettes budgétaires)	5
1.1.2. Tableau détaillé des recettes budgétaires globalisées	5
1.1.3. Subvention pour charges de service public	6
1.1.4. Recettes fléchées	7
1.2. LES PRIORITÉS DE L'ÉCOLE	7
1.2.1. Le soutien aux départements et unités	8
1.2.2. Les dépenses de fonctionnement	8
1.2.3. La stratégie immobilière	9
1.2.4. Les objectifs partagés avec PSL	11
1.2.5. Les engagements liés à la levée de fonds	12
1.2.6. La politique de l'emploi et les ressources humaines	13
2. PRÉSENTATION DES TABLEAUX BUDGÉTAIRES 2019	20
2.1. TABLEAU 1 – TABLEAU DES EMPLOIS	20
2.2. TABLEAU 2 – AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES	20
2.2.1. Les recettes	20
2.2.2. Les dépenses	20
2.3. TABLEAUX 4 – ÉQUILIBRE FINANCIER ET 5 – OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	22
2.4. TABLEAUX 6 – SITUATION PATRIMONIALE	22
2.5. TABLEAUX 7 – PLAN DE TRÉSORERIE	24
2.6. TABLEAUX 8 – OPÉRATIONS LIÉES AUX RECETTES FLÉCHÉES	24
2.7. TABLEAUX 9 – TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET TABLEAU 10 – TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION	24
2.8. TABLEAUX 11 – MOYEN DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE	25
2.9. TABLEAUX 12 – TABLEAU DE SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE	25

1. GRANDES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2019

1.1. EN MATIÈRE DE RECETTES

Selon le cadre GBCP, la construction du budget 2019 s'effectue, pour la partie « recettes » par l'analyse :

- Des prévisions d'encaissements, qui peuvent porter sur des recettes d'investissement ou de fonctionnement et également sur des créances antérieures à l'exercice.
- De la nature globalisées ou fléchées des recettes. Les recettes fléchées correspondent aux opérations pour lesquelles le financement est dédié à des actions spécifiques, comme, principalement, les contrats de recherche.

Sur ces bases, les prévisions de recettes pour 2019 peuvent être évaluées comme indiqué dans le tableau suivant, qui reprend des éléments émanant du suivi de l'exercice en cours (2018).

1.1.1. Tableau prévisionnel des encaissements (recettes budgétaires)

Les recettes sont estimées à 115,8 M€ en 2019, en diminution de - 4,7 M€ par rapport au budget rectificatif n° 2 de 2018 (BR2). Cette variation s'explique par la prudence de notre prévision sur les recettes fléchées à 21,3 M€, soit - 9,7 M€ (cf. 1.1.4 Recettes fléchées), partiellement compensée par l'évolution des recettes globalisées, qui représentent 94,5 M€, soit + 5,0 M€, portée par la hausse de la subvention pour charges de service public de + 4,7 M€ (cf. infra).

	BI+BR1 +BR2 2018	Estimation 2019	Variation 2019-2018
Total général	120 521 872	115 846 970	- 4 674 902
Total recettes globalisées	89 540 080	94 516 325	4 976 245
SCSP	81 004 422	85 654 531	4 650 112
Autres financements de l'État	3 500	13 000	9 500
Autres financements publics	1 228 260	1 655 000	426 740
Recettes propres	7 303 898	7 193 791	- 110 107
Total recettes fléchées	30 981 791	21 330 644	-9 651 147
Financements de l'État fléchés	2 065 000	2 000 000	- 65 000
<i>Dont financement CPER ÉTAT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>0</i>
Autres financements publics fléchés	22 955 539	15 734 312	- 7 221 227
<i>Dont financement CPER - VDP- RIDF</i>	<i>1 000 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>1 000 000</i>
Recettes propres fléchées	5 961 252	3 596 332	- 2 364 920

1.1.2. Tableau détaillé des recettes budgétaires globalisées

Les recettes globalisées s'établissent à 94,52 M€, en hausse de 4,98 M€, portées par une hausse de la SCSP de 4,65 M€ (cf. infra).

De plus, la hausse des autres financements publics de + 0,43 M€ s'explique par un transfert de périmètre sur les recettes des contrats doctoraux normaliens et polytechniciens pour + 0,52 M€ (ils étaient considérés comme des recettes propres lors des exercices précédents), ainsi que par une diminution des autres subventions pour - 0,09 M€.

En outre, la diminution des recettes propres de - 0,11 M€ recouvre à la fois :

- des nouvelles recettes pour 0,80 M€ : 0,60 M€ attendus de PSL au titre du remboursement des travaux LOGOS et 0,20 M€ de mécénat (cf. infra sur les opérations immobilières),
- une hausse des recettes de 0,24 M€ en raison notamment d'une hausse des frais de gestion de 0,22 M€,
- une baisse des recettes de 0,79 M€ : - 0,48 M€ en raison de la baisse des recettes attendues au titre du remboursement de TVA 2015, - 0,12 M€ au titre des prestations des laboratoires, et - 0,09 M€ concernant la rupture d'engagement décennal des étudiants,
- une baisse de - 0,37 M€ en raison d'une mesure de périmètre sur les recettes liées aux contrats doctoraux normaliens et polytechniciens, qui relève désormais des autres financements publics.

	BI+BR1 +BR2 2018	Estimation 2019	Variation 2019-2018
Recettes globalisées	89 540 080	94 516 325	4 976 245
SCSP	81 004 422	85 654 534	4 650 112
Autres financements de l'État	3 500	13 000	9 500
Preciput ANR	515 000	515 000	0
Part F CNRS	550 000	550 000	0
Contrats doctoraux normaliens et polytechniciens	0	520 000	520 000
Autres	163 260	70 000	- 93 260
Sous-total Autres financements publics	1 228 260	1 655 000	426 740
Hébergement	1 900 000	1 900 000	0
Autres	1 264 325	1 348 000	83 675
Restauration	800 000	800 000	0
Prestations de laboratoires	870 000	750 000	- 120 000
Frais de gestion	450 000	665 791	215 791
PSL – remboursement travaux LOGOS	0	600 000	600 000
Droits d'inscription	450 000	450 000	0
Mise à disposition de personnel	430 000	430 000	0
Contrats doctoraux normaliens et polytechniciens	365 000	0	- 365 000
Remboursement TVA 2015	584 573	100 000	- 484 573
Éditions	120 000	90 000	- 30 000
Taxe d'apprentissage	70 000	60 000	- 10 000
Sous-total Recettes propres	7 303 898	7 193 791	- 110 107

1.1.3. Subvention pour charges de service public

Le tableau suivant décompose la prévision de subvention pour charges de service public. Le montant finalement enregistré à l'exécution budgétaire est légèrement supérieur car l'État verse des compléments en fin d'exercice non indiqués dans la notification. Nous remarquons la montée en charge du transfert des contrats doctoraux ENS à partir de 2017.

Le montant de la subvention pour charges de service public attendu s'élève à 85,65 M€, en hausse de 4,65 M€ par rapport au BR2 2018. Cette augmentation provient principalement de la variation liée aux contrats doctoraux pour 4,51 M€, dont une hausse des contrats doctoraux transférés de 4,98 M€, compensée par une diminution de contrats doctoraux de - 0,54 M€ qui étaient versés avec la masse salariale (plafond État). Le reste de l'évolution de la SCSP provient de l'extension année pleine de mesures 2018.

Notification annuelle	Prévision BR2 2018	Prévision BI 2019	Variation 2019-2018
SCSP – fonctionnement	11 553 463	11 553 463	0
Total DGF	11 553 463	11 553 463	0
Actions spécifiques – concours	243 919	256 558	12 639
Opérations immobilières – Mises en sécurité et en accessibilité	100 000	100 000	0
Total fonctionnement hors DGF	343 919	356 558	12 639
Masse salariale – plafond État	65 429 136	65 097 924	- 331 213
Transfert des contrats doctoraux ENS	3 736 264	8 717 949	4 981 685
Total Masse salariale plafond État	69 305 401	73 815 873	4 510 472
Total SCSP Brut	81 202 783	85 725 894	4 523 111
Réserve de précaution	- 71 360	- 71 360	0
Total avec réserve de précaution déduite	81 991 422	85 654 534	4 523 111
DGESCO	13 000	0	- 13 000
SCSP inscrit au budget	81 004 422	85 654 534	4 650 112

1.1.4. Recettes fléchées

Les prévisions de recettes fléchées s'établissent à 21,33 M€, en baisse de 9,65 M€ par rapport au BR2 2018. Cette baisse concerne essentiellement les contrats de recherche, pour - 9,11 M€. Un faisceau d'explications permettent de comprendre la baisse anticipée.

Ainsi, nous proposons d'ouvrir au budget initial les recettes des contrats signés en 2018, avec une réserve modérée (1 M€) pour prendre en compte les contrats qui seront signés en 2019, du fait de la date avancée du prochain budget rectificatif 2019. Pour mémoire, il convient de rappeler que la hausse des recettes fléchées pour les contrats de recherche entre le budget initial et le budget rectificatif n° 2 de l'exercice 2018 était de l'ordre de 5,7 M€.

Par ailleurs, nous gérons plusieurs types de contrats (H2020 ou DIM – domaine d'intérêt majeur) pour lesquels les recettes seront perçues sur un calendrier mouvant (périodes de reporting, ou lors d'appel de fond réalisé par des établissements extérieurs), ce qui ne nous permet pas de définir précisément les recettes que nous allons percevoir sur ces contrats.

	BI 2018	BR2 2018	BI 2019	Variation BI 2019 – BR2 2018
Total recettes fléchées	25 236 000	30 981 791	21 330 644	- 9 651 147
Contrat de recherche	20 763 600	26 440 138	17 330 644	- 9 109 494
CPER et opérations d'investissements	4 470 000	4 401 840	4 000 000	- 401 840
Autres opérations fléchées	2 400	139 813	0	- 139 813

1.2. LES PRIORITÉS DE L'ÉCOLE

Les priorités de l'établissement pour orienter les arbitrages, établies en lien avec les axes stratégiques pour la période 2018-2022 ont été précisées lors de la présentation de la lettre d'orientation 2019.

1.2.1. Le soutien aux départements et unités

La campagne d'allocation des moyens des départements et UMR pour 2019 a été réorganisée à la fois du point de vue du calendrier mais aussi de sa méthodologie (recours à l'application DIALOG du CNRS afin de faciliter le travail de remontée des demandes des laboratoires).

Compte-tenu des prévisions de recettes et de dépenses, les moyens alloués pour les départements et unités de recherche pour 2018 sont globalement maintenus à un niveau équivalent, voire en légère progression pour le prochain exercice, les budgets des départements ont été systématiquement maintenus.

En Lettres, un soutien est à noter pour accompagner le dynamisme de l'École doctorale transdisciplinaire Lettres/Sciences 540 portée par l'ENS.

Les moyens alloués pour les départements, unités, bibliothèques, services pour l'année 2019 sont présentés au sein de l'annexe 1 – tableau des arbitrages budgétaires 2019.

1.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Pour le budget 2019, il est important de souligner l'impact des financements concernant le recrutement des étudiants et élèves. Ainsi la refonte du concours de la sélection internationale en 2018 (des développements SI sont encore à réaliser pour s'adapter aux nouvelles modalités arrêtées), ainsi que la réforme/refonte du « concours normalien étudiant Lettres » l'année prochaine nécessitent une hausse globale du budget dédié à hauteur de 155 000 euros.

Le soutien à la mise en place opérationnelle des masters PSL avec des solutions logicielles répondant à la convergence des systèmes d'information à l'échelle de PSL engendrera un investissement de 80 000 € (cf. point 1.3.4 ci-après).

Le budget global du centre de ressources informatiques pour 2019 est d'un montant de 1 225 K€. Il comprend le renforcement des infrastructures informatiques et réseaux car des équipements arrivent en fin de vie, et d'autres sont technologiquement dépassés. Ce sont essentiellement les parties équipements réseaux et sécurité, ainsi que la téléphonie fixe (traditionnelle et ToIP) et la sécurité du système d'information qui vont nécessiter des investissements de l'ordre de 200 K€ / an sur 3 ans. Ce budget comprend une enveloppe complémentaire en 2019 pour le soutien au développement du télétravail à l'École ainsi que l'élaboration d'un nouveau logiciel de gestion des hébergés notamment.

Le budget de fonctionnement de la restauration Ulm est de 900 K€ euros pour l'année 2019 et celui du service prévention et sécurité est stable avec un montant arbitré à hauteur de 880 K€ (hors budget de formation).

Un budget spécifique de 25 000 € est également prévu afin de meubler les futurs espaces réaménagés au niveau de l'internat d'Ulm (chambres situées au niveau du couloir dit Saumon ainsi que six autres chambres). Par ailleurs, l'ENS réalisera une opération de signalétique d'ensemble des locaux pour les sites de la Montagne ainsi que Jourdan (estimation globale de 300 K€). Et l'École va également s'engager dans une démarche de renouvellement de son parc véhicules composé de voitures de plus de 9 ans et investir dans des véhicules électriques (50 K€).

S'agissant de notre plan énergie-campus et en matière de dépenses, l'établissement est engagé depuis 2014 dans une dynamique de maîtrise de ses dépenses qui devra être poursuivie.

Malgré des efforts constants de la part du service patrimoine, le budget dédié aux coûts de viabilisation des sites ne diminuera pas en 2019, à savoir 2 200 000 €. Toutefois, avec l'augmentation des surfaces utilisées et affectées ces dernières années, on peut considérer que les efforts consentis en termes d'économie d'énergie ces deux dernières années nous permettent de mieux maîtriser nos consommations puisqu'il n'y a pas de réelle croissance des coûts.

1.2.3. La stratégie immobilière

Plusieurs opérations sont prévues en conformité avec le SPSI déposé en avril dernier auprès de notre tutelle et actuellement en cours d'instruction, le plan énergie Campus ainsi que la poursuite de la rénovation de l'ENS.

Concernant les actions inscrites dans le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière :

- L'ENS bénéficie d'un montant global de 31,5 M€¹ (opération CPER : 21,5 M€ État, 7 M€ Ville de Paris et 3 M€ Région Île-de-France) pour poursuivre et achever la réhabilitation des bâtiments du Campus ENS Montagne (Chimie et Physique notamment). Cette opération pluriannuelle, structurée en trois phases de travaux et intégralement financée, prendra de l'ampleur dans le courant de l'année 2019 avec toutefois un certain retard constaté pour la rénovation des laboratoires de chimie en 2018 et la nécessité de relancer les études pour l'implantation d'une salle serveurs.

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
SPSI – CPER	32 365 785	7 630 642	1 269 645

- Au 46 rue d'Ulm, la rénovation des espaces sera poursuivie au sein du département biologie (autofinancement ENS à hauteur de 120 000 €).
- Pour le site du 45, des panneaux solaires seront implantés (autofinancement à hauteur de 50 000 €) au niveau de la toiture de l'Aile Rataud qui donne sur la cour des Bibliothèques.
- Une autre opération d'ampleur au 45 correspond à l'aménagement d'un couloir du Carré (3^{ème} étage) pour l'implantation du Centre de sciences des données au mois de septembre 2019. Cette opération estimée à 380 K€ sera financée pour moitié par du mécénat. Et dans la continuité de cette opération, l'École implantera un nouvel ascenseur au niveau de l'actuel escalier C afin de renforcer les accès du site pour les PMR. Cet ascenseur desservira le deuxième sous-sol mais aussi la toiture terrasse (niveau 4). Cette démarche nécessitera le dépôt d'un permis de construire et devrait s'achever dans le courant de l'année 2020. L'opération est estimée à 300 K€ (autofinancement plan ADAP voté précédemment par le conseil d'administration). Elle permettra de créer un lot de chambre avec un niveau de confort nettement supérieur à celui des internats actuels, chambres dont les tarifs devront être réévaluées en conséquence.
- Toujours au 45, l'ENS engagera une transformation d'ampleur d'un couloir de chambres (couloir Saumon) afin de les équiper de blocs douche et sanitaire privatifs et d'installer des mezzanines pour optimiser les espaces. Cette opération qui s'annonce délicate techniquement démarrera à compter de mai 2019 et le montant estimé de l'opération est de 450 K€ (autofinancement).
- Sur le campus Jourdan, nous finaliserons notre programme de réhabilitation des chambres d'internat en réalisant des travaux de rafraîchissement des chambres ainsi que des reprises des installations électriques et des blocs sanitaires à compter de mai 2019 (autofinancement estimé à 200 K€).
- S'agissant de l'hébergement encore, l'ENS poursuivra sa politique d'ouverture des logements vacants à la colocation pour les étudiants, un budget de 30 K€ est identifié.

¹ Tous les montants mentionnés s'entendent TTC s'agissant des opérations immobilières.

Autres priorités définies dans le cadre des activités de recherche et non inscrites au SPSI :

- La rénovation du deuxième étage du bâtiment Jaurès, aile Ulm, sera réalisée dans le courant du premier semestre, sur financement provenant pour partie du département d'études cognitives (étage occupé majoritairement par l'UMR LSP et par le pôle marché publics) avec un montant global estimé à 200 000 €.

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
SPSI – hors CPER – TOTAL	1 945 000	1 905 000	1 805 000
Couloir Saumon – chambres mezzanines	450 000	450 000	450 000
Couloir vert – Centre des données	380 000	380 000	380 000
Offre de studios, T2 et éventuellement T3 pour l'ouverture des logements à des colocations	30 000	30 000	30 000
Contrôle d'accès (protocole PSL)	650 000	650 000	650 000
Rafraichissement amphithéâtre Jean Jaurès S-1 (rénovation du sol)	20 000	20 000	20 000
Rafraichissement 2 escaliers de secours	25 000	25 000	25 000
Rénovation espaces intérieurs Hypnos II	200 000	200 000	100 000
AMÉNAGEMENT ESPACE MUTUALISÉ IBENS-Étage 1 et 9	120 000	100 000	100 000
Panneaux Solaires	50 000	50 000	50 000
SPSI – ADAP – Handicap	316 000	300 000	123 000

- Le pavillon jardin implanté sur le site Lhomond sera également rénové sur un étage à la faveur de la libération des locaux occupés par le LSCP (qui rejoindra en début d'année le 4^{ème} étage du bâtiment Jaurès), au profit de l'Institut Jean Nicod (financements CNRS à hauteur de 102 000 € et le DEC complètera pour 18 000 €).
- Pour le site du 45, des travaux d'aménagement des espaces intérieurs seront engagés au niveau du département des sciences de l'Antiquité dans le courant de l'été (62 000 €).
- Afin de soutenir les activités des départements d'économie, géographie et territoires et sciences sociales sur le Campus Jourdan, l'École réaménagera les salles situées au sous-sol du bâtiment Hypnos 1 afin d'offrir des espaces supplémentaires pour la formation (au niveau de l'espace Ibanès, avec une estimation de 100 K€).

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
Recherche et enseignement	1 742 589	482 000	993 477
Pavillon jardin	120 000	120 000	120 000
Réaménagement R+2 – LSP	200 000	200 000	200 000
Réaménagement DSA	62 000	62 000	62 000
HYPNOS 1 – Transformation salle de stockage	100 000	100 000	100 000
Travaux site rue d'Ulm – 4 ^{ème} étage	1 260 589	0	511 477

En outre, trois opérations sont identifiées comme étant prioritaires dans le cadre de notre stratégie immobilière d'ensemble :

- Une restructuration de l'entrée du site du 45 rue d'Ulm, avec la réaffectation de certains espaces dédiés actuellement au courrier et au poste central de sécurité, sera entreprise. C'est aussi une opportunité pour nous permettre de reprendre les aménagements d'accessibilité (vélos notamment) et de repenser l'organisation de notre entrée (estimation de 450 K€ par autofinancement).

– La clôture du 46 sera déposée et reprise afin de mieux sécuriser le site (200 000 € par autofinancement).

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
Sécurité – Sureté	700 000	450 000	382 550
Entrée PC de sécurité	500 000	450 000	186 750
Clôture du 46	200 000	0	195 800

– Dans le cadre de l’achèvement des aménagements sur le Campus Jourdan, la réhabilitation du bâtiment « Potos » pour la restauration du site s’achèvera durant le premier semestre (par autofinancement).

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
Restauration Jourdan	800 000	0	250 000

Enfin, la reprise des terrasses des tours de Montrouge sera achevée au début de l’année 2019. Par ailleurs, nous provisionnons une enveloppe pour le désamiantage des chambres d’internats qui seront rénovées au 46 rue d’Ulm.

	Montant opération	AE 2019	CP 2019
Hébergements / internat	459 586	250 000	300 000
Désamiantage 4 Locaux Ulm	50 000	50 000	50 000
Terrasses Montrouge	209 586	0	50 000

1.2.4. Les objectifs partagés avec PSL

L’ENS poursuit son implication dans la déclinaison opérationnelle de PSL, dans le cadre de son schéma directeur du numérique et s’inscrit dans la stratégie des ressources humaines.

Après le lancement d’un service d’appui aux appels aux projets de PSL (SAAP), mutualisé avec Paris Dauphine, le CNRS et Chimie Paris, au premier semestre 2018, porté par l’ENS, l’ENS portera la création d’un service de soutien psychologique pour les étudiants au début de l’année 2019. A ce titre, l’ENS devrait percevoir une subvention de 110 000 €/an de la part de PSL afin de mettre en place cette nouvelle structure en partenariat avec l’Institut mutualiste Montsouris et recruter un infirmier(e) spécialisé en médecine préventive, au service des étudiants des membres et associés intéressés par ce nouveau dispositif.

En outre, le SRH de l’ENS s’engage dans une démarche d’obtention du label européen HRS4R à la fin de l’année 2019, conjointement avec Paris-Dauphine et l’ESPCI.

Schéma directeur du numérique :

Dans le cadre de la poursuite du plan de rénovation de l’ENS, nous prévoyons des opérations liées à la mise en place de la nouvelle carte multifonction de PSL (technologie Mifare DESFIRE) :

– Les contrôles d’accès des différents bâtiments et Campus de l’ENS devront être remplacés à compter du printemps 2019 pour permettre le déploiement effectif de la nouvelle carte à l’occasion de la rentrée. Le montant estimatif pour cette évolution est chiffré à 450 K€ (investissement).

– Il faudra également acquérir environ 10 000 cartes ainsi que des machines permettant de générer directement les renouvellements sans recourir à un prestataire (estimation à hauteur de 200 K€ en fonctionnement).

L’évolution de notre système d’information a été impulsée pour nous permettre d’accéder à la plateforme de recrutement PSL (CRM), de déployer le nouvel outil de gestion administrative et pédagogique pour les masters (ERP de scolarité Héliosa). L’accès au nouveau logiciel de gestion des masters engendrera un coût annuel estimé à 50.000 € et la mise en place de la plateforme de candidatures (masters, normaliens sélection internationale et normaliens étudiants) devrait également coûter autour de 50 000 € supplémentaires.

De plus, l'ENS a accepté de participer au co-financement de postes pour le recrutement d'experts afin de doter la plateforme de services PSL de nouvelles compétences, dans deux domaines à compter de la mi-2018 : un chef de projet pour le nouvel outil de scolarité ainsi qu'un chef de projet junior pour la gestion du processus de recrutement des normaliens étudiants.

L'ENS s'est engagée à participer aux recrutements partagés au niveau de PSL afin de nous renforcer collectivement sur certains secteurs et garantir la mise en œuvre d'une plateforme d'expertise au niveau de PSL pour ce qui relève par exemple de la bibliométrie ou de la sécurité des systèmes d'information.

Et afin de prendre en charge le suivi de la campagne de levée de fonds et de renforcer le suivi de nos alumni, l'École s'investira dans le développement de l'outil de recrutement (CRM Salesforce déployé récemment dans le cadre de PSL) qui devrait permettre de répondre à cette double demande (40 K€).

1.2.5. Les engagements liés à la levée de fonds

L'École et la Fondation de l'ENS se sont engagées dans une démarche de levée de fonds d'ampleur. Cette démarche de la fondation de l'ENS nécessite de la transparence de la part de l'École sur les actions qui pourront être financées par cette nouvelle ressource et dans ce cadre, il nous faudra préciser nos capacités à réaliser et cofinancer de nouvelles initiatives.

Trois axes sont mis en avant :

- A)** La recherche et la formation en faveur du renforcement de la place de l'École autour de quatre thématiques transverses :
 - Intelligence artificielle et sciences des données
 - Planète
 - Mondialisation
 - Biologie quantitative
- B)** L'octroi de programmes de bourses pour les normaliens étudiants : bourses d'excellence thématiques (de type médecine sciences et médecine humanités), bourses sur critères sociaux (compléments octroyés aux boursiers) et bourses de mobilité internationale.
- C)** Le soutien à la préservation du patrimoine que ce soit pour des opérations immobilières mais aussi l'achat de collections et la restauration de livres anciens.

Ainsi, en fonction des décisions émanant du conseil d'administration de la Fondation, nous pouvons espérer mobiliser des financements significatifs venus de la fondation afin d'être en mesure de soutenir certaines activités, réhabiliter certains espaces dédiés à l'enseignement et encourager la détection de nouveaux potentiels à l'ENS via l'octroi de bourses.

S'agissant du soutien aux opérations en matière d'investissement immobilier, nous comptons sur un cofinancement pour l'aménagement du futur centre de sciences des données qui sera implanté en 2019 sur notre site du 45 (une demande sera faite à la Fondation pour un soutien à hauteur de 200 000 €).

Par ailleurs, nous espérons un soutien pour la rénovation de certaines salles sur le site du 45, notamment les amphithéâtres Dussane et Galois ou encore la salle des Actes mais également pour engager la restauration d'une nouvelle salle de la bibliothèque des Lettres et sciences humaines et sociales.

De même, certains dons nous permettraient d'être en mesure d'installer divers équipements et mobiliers dans les espaces extérieurs de nos sites Lhomond, Jourdan ainsi qu'au 45.

Afin de concrétiser le projet de construction d'un bâtiment dédié à la biologie quantitative, sur le site du 46 rue d'Ulm sur lequel est installé l'Institut de biologie de l'ENS (Ibens), nous espérons également un soutien actif.

Enfin, dans le cadre de notre politique d'ouverture, les interactions avec la sphère socio-économique seront encouragées afin de pouvoir offrir aux départements de l'École de nouvelles chaires partenariales ou de mécénat.

1.2.6. La politique de l'emploi et les ressources humaines

Les orientations en matière de politique de l'emploi inscrites dans la LOB 2019 reposent sur un pilotage des moyens RH permettant d'optimiser l'utilisation des ressources mobilisables en termes de masse salariale et de plafond d'emplois.

Le travail d'analyse effectué lors de la préparation de la campagne d'allocation de ressources a permis de déterminer les besoins futurs en termes de compétence et d'orienter les arbitrages pris pour maintenir et/ou renforcer les structures internes et leur permettre d'assurer leurs missions de recherche, d'enseignement, de pilotage ainsi que de vie de campus.

Afin de répondre à des problématiques d'attractivité et de soutien de ses personnels, l'École s'engage dans une double dynamique : la poursuite de sa politique de développement des carrières (repyramidage des postes) et le renforcement de sa politique indemnitaire. Il est notamment proposé de mettre en place cette année un dispositif de primes de responsabilité et de recherche en direction des enseignants-chercheurs.

Masse salariale État

Le BI 2019 est construit sur une hypothèse de reconduction de dotation en masse salariale de la subvention d'État augmentée de l'extension en année pleine des 4 postes attribués par le ministère dans le cadre de la récupération de postes de professeurs d'université ENS qui étaient jusqu'alors gérés par l'Université Paris-Sud (+ 1) et Sorbonne Université (+ 3).

L'hypothèse pour le budget 2019 comprend donc un volet d'emploi État avec un plafond de masse salariale de 66 185 924 € et un plafond d'emplois de 1 398 ETPT.

La prévision de dépense issue de la campagne d'arbitrage 2019 fait état d'une augmentation de 741 945 € par rapport à l'année 2018. Les créations de postes scientifiques représentent un investissement de 290 K€ pour l'année 2019 (675 K€ en 2020 au titre de l'extension en année pleine). Les postes supports qui viendront renforcer la force de pilotage de l'École représentent un coût de 160 K€. Les remplacements, de postes vacants sur une partie de l'année 2018, augmenteront la dépense de près de 130 K€.

Le GVT (augmentation « naturelle » de la masse salariale à la vue de l'ancienneté acquise de ses personnels) calculé représente un coût de 80 K€ pour l'année 2019.

L'année 2019 verra la poursuite du dispositif de professeurs / maîtres de conférences attachés à l'ENS avec les organismes de recherche, avec 5 recrutements « CNRS ». Ces nouveaux postes porteront les effectifs à 48 attachés CNRS auxquels s'ajoutent les 2 INRIA. 50 Professeurs/Maitres de conférences attachés à l'ENS compteront alors dans les effectifs de l'École, ce qui représente un investissement de 300 K€. Ce sont ainsi 3 200 heures d'enseignement qui seront dispensées par les chercheurs des laboratoires dont l'École est tutelle.

Depuis 2017, l'École assure la gestion des moyens alloués aux contrats doctoraux spécifiques normaliens. Pour l'année 2019, ce sont 411 contrats doctoraux qui seront gérés, pour une somme de 8 717 949 €. Sur cette enveloppe, 1 162 000 € viendront augmenter la masse salariale de l'ENS afin de financer les normaliens qui effectuent leur doctorat à l'École, le reste étant transféré aux autres universités où les normaliens font leur thèse.

Masse salariale sur ressources propres hors contrats recherche

Le budget initial 2019 présentera (hors contrats recherche) une ligne budgétaire pour le financement d'emplois sur des ressources propres de l'ENS à hauteur de 1 M€ soit l'équivalent d'une trentaine d'ETPT ; 646 000 € seront ajoutés pour financer l'organisation des concours d'entrée à l'École. C'est la raison pour laquelle une enveloppe de 1 646 000 €, à laquelle sera ajoutée la somme de 520 000 € au titre des doctorants subventionnés par les autres ENS et Polytechnique, viendront s'agréger au montant de 66 185 924 € de la SCSP pour former une masse salariale, hors contrats recherche, soit un total de 68 351 924 €.

1.2.6.1. L'emploi académique

Pour l'année 2019, conformément à la LOB, l'emploi académique sera soutenu avec l'ouverture de 8 postes d'enseignants-chercheurs aux concours, auxquels s'ajoutent 2 postes de professeurs juniors.

Les demandes (24) au titre des prolongations ou des remplacements sur les supports contractuels ou du secondaire ont recueilli majoritairement un avis favorable : 6 ATER prolongés ou remplacés, 4 PRAG / AGPR, 2 PAST, 7 lecteurs ainsi que 4 supports de CDD enseignants ou chercheurs (post-doc).

Les postes ouverts au concours (l'ouverture des postes indiqués « au fil de l'eau » sera à confirmer après étude plus approfondie) :

5 concours de Professeurs des universités :

- Un poste en biologie
- Un poste en informatique
- Un poste en physique
- Un poste en géographie (au fil de l'eau)
- Un poste approches transdisciplinaires des sciences contemporaines (au fil de l'eau)

3 concours de Maîtres de conférences :

- Un poste en littérature et langues arabes
- Un poste en chimie
- Un poste en sciences et développement durable (au fil de l'eau)

2 recrutements de Professeurs juniors :

- Un poste en spectroscopie magnétique nucléaire (chimie, RMN)
- Un poste en géosciences

5 concours de professeurs ou maîtres de conférences attachés :

- Un MCF en philosophie
- Un MCF en droit (à confirmer)
- Un MCF en chimie
- Un professeur en géosciences
- Un poste en sciences et développement durable (à confirmer)

La campagne 2019 satisfera 33 demandes de postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs et 5 demandes de chercheurs-enseignants.

1.2.6.2. L'emploi BIATSS

Pour la direction générale des services :

Les choix opérés pour les services relevant du périmètre de la direction générale des services ont été guidés par la volonté de renforcer la capacité de pilotage, maintenir les effectifs au sein des services, offrir des possibilités de titularisation. Il y a également le souhait de garantir des perspectives de promotion pour nos agents titulaires.

Les remplacements et/ou créations d'emploi :

- Le responsable du pôle budget au sein du service financier et comptable
- Un chargé de marché public
- Un chargé de pilotage (création)
- Un adjoint au responsable du pôle de gestion des enseignants-chercheurs (SRH)
- Deux gestionnaires financiers et comptables
- Un ingénieur en développement (CRI)
- Un administrateur système et réseaux (CRI)
- Un gestionnaire de parc informatique (CRI)
- Un gestionnaire (service logistique)
- Un gestionnaire de scolarité
- Deux gestionnaires ressources humaines (SRH)
- Un gestionnaire des concours et de la formation (SRH)
- Un responsable de base des hébergés et étudiants (DGS ou CRI ou SRH)

Les prolongations :

Tous les postes occupés par des CDD ont recueilli un accord favorable pour une prolongation (17 au total) sur l'année 2019.

Les ouvertures au concours pour les postes occupés par des contractuels :

- Un IGR responsable du CRI
- Un IGE responsable du pôle des marchés publics (SFC)
- Un IGE pour l'assistance aux utilisateurs (CRI)
- Un IGE pour le service des admissions et des études
- Un(e) IGE chargé(e) d'affaires pour les contrats de recherche (SPR)
- Un(e) TECH gestionnaire ressources humaines (SRH)
- Un ASI pour la scolarité (SAE)
- Un concours interne secrétaire de direction (DGS)
- Deux postes AJT pour des agents de sécurité (SPS)

Les ouvertures aux concours pour favoriser la promotion :

- Un IGE pour le responsable du pôle budget (SFC)
- Un ASI pour la coordination paie (SRH)
- Un technicien en gestion administrative (CRI)
- Un technicien en gestion financière (SFC)

Des postes seront également créés pour renforcer les équipes et soutenir des projets spécifiques :

Afin de renforcer le pilotage du budget, le service financier recrutera un technicien en renfort du responsable de pôle.

La direction générale des services recrutera également en cours d'année des vacataires qui viendront en soutien et support pour le SAE et le service logistique notamment sur les périodes correspondant à des pics d'activité (examen, rentrée etc.).

La direction :

La direction pourra recruter un responsable relations entreprises afin de renforcer ses actions et celles des services de l'ENS, en synergie avec les efforts faits par la Fondation de l'ENS dans le cadre de sa levée de fonds (à confirmer).

La responsable administrative de la direction des relations internationales sera reconduite et le poste sera ouvert au concours (niveau IGE).

La bibliothèque des lettres et sciences humaines et sociales :

Sept postes de contractuels seront reconduits pour l'année 2019. Il est important de préciser que ces postes à mi-temps ont été créés en 2018 en remplacement des vacances car les modalités contractuelles ne correspondaient plus au besoin de la bibliothèque. Les vacances, qui sont des contrats horaires, engendrent une grande volatilité des étudiants et ne permettent pas de stabiliser de manière convenable les effectifs sur une année. Afin d'offrir des conditions plus favorables aux étudiants et de permettre d'assurer l'extension des horaires de la bibliothèque, il a donc été décidé de proposer des postes contractuels à mi-temps.

Les départements littéraires :

Tous les postes administratifs au sein des départements littéraires seront maintenus. Il est prévu de créer un poste de gestionnaire administratif pour le nouveau master humanités dans le cadre de la rentrée 2019.

Les départements scientifiques :

Deux concours seront ouverts au titre de la titularisation (niveau TECH pour le département de physique, IGR pour le CEREEP) et un troisième le sera au titre du recrutement (ASI en gestion administrative pour le département de biologie).

Sept CDD sur fonctions supports seront prolongés, trois recrutements au titre de remplacements seront assurés. Quatre postes seront créés pour la gestion administrative, un ASI / IGE pour la responsabilité administrative du département géosciences et trois gestionnaires pour les secrétariats des masters Géosciences et Cogmaster ainsi que l'école doctorale de physique (ED-PIF).

Par ailleurs, un poste de niveau TECH sera ouvert afin de favoriser la promotion en interne des secrétaires gestionnaire des structures de l'École.

19 postes BIATSS seront donc ouverts aux concours au titre de l'année 2019, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à l'année dernière ou 15 concours avaient été ouverts.

À noter également le fait que l'École poursuit son soutien à l'apprentissage puisque 7 apprentis officieront durant l'année 2019.

CONCOURS 2019

Corps	Discipline / Département
Enseignants-Chercheurs	
Professeur des universités	Biologie du développement ou de l'évolution
	Informatique et science des données
	Physique et technologie quantique
	Géographie
	Transdisciplinaire sciences/philosophie
Maître de conférences	Littérature et langue arabes
	Chimie théorique ou chimie bio-inorganique
Professeur des universités ou Maître de conférences	Sciences et développement durable
Professeur Junior	Chimie, RMN
	Géosciences (étude des sols)
MCF attaché CNRS	Chimie
PU attaché CNRS	Géosciences
MCF ou PU attaché CNRS	Sciences et développement durable
MCF attaché CNRS	Philosophie
MCF attaché CNRS	Droit

Corps	Famille professionnelle	BAP
1) BIATSS		
Ingénieur de recherche	Ingénieur-e de recherche en environnements géo-naturels et anthropisés	A
Ingénieur de recherche	Responsable du centre de ressources informatiques	E
Ingénieur d'études	Chargé de la gestion financière et comptable	J
Ingénieur d'études	Responsable administratif des relations internes	J
Ingénieur d'études	Responsable du pôle des marchés publics	J
Ingénieur d'études	Responsable adjoint du service des admissions et études	J
Ingénieur d'études	Chargé d'appui aux projets recherche (SPR)	J
Ingénieur d'études	Responsable assistance support (CRI)	E
Assistant ingénieur	Assistante des ressources humaines	J
Assistant ingénieur	Assistante en gestion administrative / Scolarité	J
Assistant ingénieur	Assistance en gestion administrative	J
Technicien	Gestionnaire administrative	J
Technicien	Technicien logisticien	G
Technicien	Gestionnaire ressources humaines	J
Technicien	Gestionnaire financier	J
Technicien	Gestionnaire administrative	J
Adjoint technique	Secrétariat de direction	J
Adjoint technique	Opérateur logistique	G
Adjoint technique	Opérateur logistique	G

1.2.6.3. Le plafond d'emploi 2019

Plafond	Corps	Plafond BR2 2018	Variation	Plafond BI 2019
	Total ETPT élèves	776,0	0,0	776,0
ÉTAT	Directeur	1,0		1,0
	Sous directeur laboratoire	1,0		1,0
	Professeurs d'université	54,3	1,7	56,0
	Maîtres de conférence	76,0	3,0	79,0
	Professeurs agrégés + AGPR	48,0	- 1,0	47,0
	Professeurs certifiés	1,0		1,0
	Sous-total titulaires	181,3	3,7	185,0
	Professeurs associés	2,5		2,5
	ATER non titulaires	2,5		2,5
	CDD chercheurs / enseignants-chercheurs	7,0	- 1,0	6,0
	Contrats Doctoraux	84,0		84,0
	Lecteurs, maîtres de langue	7,0		7,0
	Sous-total contractuels	103,0	- 1,0	102,0
Total ETPT Enseignants-chercheurs	284,3	2,7	287,0	
ÉTAT	DGS	1,0		1,0
	Agent comptable	1,0		1,0
	Administrateurs	2,0		2,0
	Attachés d'administration	4,0		4,0
	Secrétaires AENES	3,0		3,0
	Adjoints AENES	6,0		6,0
	Sous-total AENES	17,0		17,0
	Ingénieurs de recherche	11,0		11,0
	Ingénieurs d'études	42,0		42,0
	Assistants ingénieurs	41,0		41,0
	Techniciens	78,0		78,0
	Adjoints techniques	131,0		131,0
	Sous-total ITRF	303,00		303,0
	Conservateur général	1,0		1,0
	Conservateurs	4,0		4,0
	Bibliothécaires	1,0		1,0
	Bibliothécaires assistants spécialisés	6,0		6,0
	Magaziniers	2,0		2,0
	Sous-total BIB	14,0		14,0
	Sous-total Titulaires	334,0		334,0
	CDI Médecin	1,0		1,0
	Total ETPT BIATSS	335,0	0,0	335,0
	TOTAL ÉTAT		1 395,3	2,7

	contractuels École	37,6	- 5,6	32,00
Ressources	Politiques de l'école	37,6	- 5,6	32,00
propres	Contractuels BIATSS	65,0		65,0
	Contractuels chercheurs	105,0		105,0
établissement	Contractuels doctorants	63,0		63,0
	Contrats de recherche	233,0		233,0
Total Ressources propres établissement		270,6	- 5,6	265,00
Total Plafond d'autorisation des emplois		1 665,9	- 2,9	1 663,0

1.2.6.4. Des éléments complémentaires en matière de politique RH

Les mesures au titre des rémunérations

Le report des mesures gouvernementales PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) 2018 sur l'année 2019, aura un impact financier sur la masse salariale de l'École. Nous prévoyons une augmentation de 110 K€ de notre subvention ; par prudence, celle-ci sera présentée lors du BR1 après réception de la notification ministérielle.

L'année 2019 verra les impacts de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP pour les personnels de la filière bibliothèque. Au vu du faible nombre d'agents concerné, l'impact financier restera limité.

La LOB 2019 envisageait de réviser le système de cotisations pour payer les allocations de retour à l'emploi en passant à une cotisation ASSEDIC. La réalisation d'une étude financière a montré que le coût des ARE doublerait pour l'ENS ; cette solution n'est donc pas finalement retenue. Par contre, nous proposons d'abaisser le taux actuel de 7 % à un taux de 5 % dans le sens d'un alignement sur le taux ASSEDIC. Cette révision facilitera la justification des dépenses de personnels sur certains contrats de recherche.

L'ENS continuera à soutenir les dynamiques de mutualisation dans le cadre de l'Université PSL et notamment :

- Pôle PETREL : SMS service retraite : participation au financement du poste de responsable du pôle.
- SMS école interne et formation : financement à hauteur de 50 K€

2. PRÉSENTATION DES TABLEAUX BUDGÉTAIRES 2019

2.1 TABLEAU 1 – TABLEAU DES EMPLOIS

Le nombre d'emplois s'établit à 1 663 ETPT, soit une variation de - 2,9 ETPT par rapport au budget rectificatif n° 2 de 2018. Il est la résultante d'une hausse de 2,7 ETPT, d'une part, qui est issue de l'extension en année pleine du transfert des 4 postes de PU, et d'une diminution de - 5,6 ETPT sur les ressources propres de l'établissement, d'autre part.

2.2 TABLEAU 2 – AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

2.2.1. Les recettes

Rappel : Les recettes indiquées au tableau 2 sont des recettes encaissées dans l'année, qu'il s'agisse de subventions acquises ou d'avances sur projet. Cela explique par conséquent la différence entre la notion de recette et la notion de produits de fonctionnement, qu'on retrouve au tableau 6 de situation patrimoniale.

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 115,85 M€, en baisse de 4,7 M€ par rapport au BR2, dont + 4,98 M€ au titre des recettes globalisées et - 9,65 M€ au titre des recettes fléchées.

La hausse de 4 976 K€ des recettes globalisées s'explique par² :

- l'augmentation de la SCSP pour 4 650 K€, dont 4 510 K€ au titre des variations liées aux nouveaux contrats doctoraux,
- la hausse des autres financements publics de 427 K€, principalement en raison du changements de périmètres des recettes liées aux contrats doctoraux normaliens et polytechniciens pour 520 K€,
- la diminution des recettes propres de 110 K€, en raison de la hausse de 1 043 K€ (+ 800 K€ de recettes nouvelles : 600 K€ de remboursement de travaux par PSL et 200 K€ de mécénat ; et + 216 K€ au titre des frais de gestion), couplée à une baisse de 1 154 K€ (- 485 K€ sur le remboursement TVA 2015, - 365 K€ sur le changement de périmètre contrats doctoraux normaliens et polytechniciens, - 120 K€ sur les prestations de laboratoires, - 94 K€ sur la rupture d'engagement décennal, ...).

La baisse de 9 651 K€ des recettes fléchées résulte principalement :

- d'une baisse de 9 109 K€ sur les contrats de recherche, en raison de la réserve modérée (1 M€) ouverte pour intégrer les contrats de recherche 2019 (le budget rectificatif n° 1 aura lieu rapidement, en mars 2019), couplée à certaines typologies de contrats spécifiques que nous gérons (H2020 ou DIM – domaine d'intérêt majeur), qui ne permettent pas une grande précision dans l'évaluation des recettes ; la mise à jour de cette ligne est prévue au BR1,
- d'une baisse de 402 K€ sur les opérations immobilières.

Pour mémoire, la hausse des contrats de recherche sur les recettes fléchées représentait 5,7 M€ entre le budget initial et le budget rectificatif n° 2 de 2018.

2.2.2. Les dépenses

Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 126,54 M€, en hausse de 1,61 M€ par rapport au BR2 2018, porté par une baisse des dépenses de personnel pour 0,58 M€, et une hausse des dépenses de fonctionnement pour 1,40 M€ et des dépenses d'investissements pour 0,80 M€.

² Une présentation détaillée de l'ensemble des recettes se trouve plus haut dans le document, dans la partie « 1.1. En matière de recettes » pour les grandes orientations de l'ENS.

Les crédits de paiement (CP) s'établissent à 120,68 M€, en baisse de 1,92 M€ en raison d'une baisse des dépenses de personnel pour 0,58 M€ et d'investissement pour 2,39 M€, couplée d'une hausse des dépenses de fonctionnement pour 1,05 M€.

Sur une évolution de dépenses de + 1,61 M€ en autorisation d'engagement et de - 1,92 M€ en crédits de paiement, les dépenses fléchées (contrats de recherche et opérations immobilières) présentent une contraction des dépenses sur les AE et les CP (respectivement - 2,28 M€ et - 4,47 M€), alors que les dépenses globalisées s'établissent à la hausse sur les AE et les CP (respectivement + 3,89 M€ et + 2,55 M€).

2.2.2.1. Les dépenses de personnel

L'évolution des dépenses de personnel est de - 579 K€ en AE et CP pour atteindre un montant de 80,36 M€ en AE et CP. Cette évolution se répartit entre + 1 320 K€ pour les opérations non fléchées, et - 1 899 K€ pour les opérations fléchées.

Pour mémoire, concernant les dépenses de personnel, les AE sont toujours égales aux CP.

La hausse de + 1 320 K€ sur les opérations non fléchées résulte notamment d'une hausse de la masse salariale de 742 K€ (cf. 1.3.6 politique de l'emploi et des ressources humaines), et une hausse de 400 K€ pour répondre aux aléas de la prévision de masse salariale sur plafond État, ce qui représente une marge de 0,6 %.

L'évolution de - 1 899 K€ sur les opérations fléchées représente les demandes réalisées par la communauté de l'ENS sur l'ensemble des contrats de recherche, au regard des besoins exprimés par les porteurs de projets.

2.2.2.2. Les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement est de + 1 396 K€ en AE et + 1 049 K€ en CP pour atteindre un montant de 31,70 M€ en AE et 31,71 M€ en CP. Cette évolution résulte d'une hausse des opérations globalisées pour + 3 645 K€ en AE et + 3 277 K€ en CP, couplée à une diminution des opérations fléchées pour - 2 249 K€ en AE et - 2 228 K€ en CP.

L'évolution des opérations non fléchées de + 3 277 K€ recouvre l'augmentation de + 4 289 K€ pour les dépenses de fonctionnements liées aux contrats doctoraux spécifiques normaliens, couplées à une baisse des crédits de - 436 K€ pour la réserve pour les services (seule une réserve pour les contrats de recherche a été ouverte), - 329 K€ sur les services (le montant des crédits ouverts au budget initial 2019 ne prend pas en compte les ouvertures de crédits décidées au cours de l'année 2018) et - 203 K€ sur le montant des dépenses prévues sur la mise à disposition de personnels.

Les dépenses de fonctionnement sur les opérations fléchées s'élèvent à 7 275 K€ en AE et à 7 284 K€ en CP. Ces dépenses correspondent aux besoins exprimés par les porteurs de contrat de recherche.

2.2.2.3. Les dépenses d'investissement

L'évolution des dépenses d'investissement est de + 795 K€ en AE et de - 2 394 K€ en CP pour atteindre 14,48 M€ en AE et 8,61 M€ en CP. Cette hausse se répartit entre les opérations non fléchées pour + 4 368 K€ en AE et + 4 835 K€ en CP, et les opérations fléchées pour + 1 868 K€ en AE et - 346 K€ en CP par rapport au BR2 2018.

Les dépenses d'investissements se répartissent en trois ensembles :

- 10,58 M€ d'AE et 4,69 M€ de CP de crédits d'investissement (cf. tableau 10 – tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation) constitué des dépenses nécessaires à l'opération CPER Campus Montrouge, soit 7,63 M€ en AE et 1,27 M€ en CP, ainsi que les autres dépenses d'investissement pour les opérations SPSI, sécurité, recherche et enseignement, hébergements / internats et restauration Jourdan pour 2,95 M€ en AE et 3,41 M€ en CP (présentation détaillée au niveau du 1.3.3. La stratégie immobilière),

- 2,48 M€ en AE et 2,51 M€ en CP pour les crédits d'investissement fléchés sur contrats de recherche,
- 1,41 M€ en AE et en CP pour les crédits non fléchés des départements, unités de recherche, et services.

Résultat budgétaire :

Avec une prévision de recette à 115,85 M€ et une prévision de dépenses (CP) de 120,68 M€, le budget initial 2019 présente un solde budgétaire prévisionnel déficitaire de - 4,83 M€, dont - 1,02 M€ de déficit globalisé et - 3,81 M€ de déficit fléché.

Le solde budgétaire déficitaire correspond globalement à la stratégie pluriannuelle d'investissement pour les opérations immobilières par autofinancement. En effet, la différence entre les recettes d'investissement (4,05 M€) et les opérations d'investissements (8,61 M€ en CP) représente un déficit de - 4,56 M€.

2.3 TABLEAUX 4 – ÉQUILIBRE FINANCIER ET 5 – OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Le tableau 4 dit d'équilibre financier prend en compte :

- le solde budgétaire,
- les impacts sur la trésorerie des opérations pour compte de tiers.

L'objectif en 2019 reste, comme en 2018, de neutraliser les impacts sur la trésorerie de ces opérations mais cela dépend principalement du rythme de remboursement de la TVA, l'établissement étant structurellement créditeur.

Par ailleurs, les opérations pour comptes de tiers, qui sont très peu nombreuses à l'ENS, sont dénouées dans l'année. Dès lors, le solde présenté sur ce tableau est nul.

La variation de trésorerie qui figure sur le tableau 4 est donc égale au solde budgétaire, soit -4,83 M€. Compte tenu des flux, en dépenses et recettes, sur recettes fléchées, l'impact en trésorerie, est de :

- - 3,81 M€ pour la trésorerie fléchée,
- - 1,02 M€ pour la trésorerie non fléchée.

Depuis le dernier conseil d'administration, nous avons commencé à travailler sur la répartition des opérations entre crédits fléchés et non fléchés. Ces travaux nous ont permis de rééquilibrer la répartition du déficit budgétaire du budget rectificatif n° 2 de 2018.

La trésorerie prévisionnelle de l'établissement s'établit à 23,14 M€, soit 77 jours.

2.4. TABLEAUX 6 – SITUATION PATRIMONIALE

Compte de résultat

Le tableau 6 présente la situation patrimoniale de l'établissement, issue de la comptabilité générale, et décomposée en données d'exploitation et données de bilan.

Produits :

Le montant indiqué pour la subvention de l'État de 85,65 M€ correspond au versement attendu figurant au tableau 2 car l'État procède au paiement dans l'année des subventions annoncées au titre de la SCSP.

Les autres subventions représentent 20,24 M€, et correspondent à :

- 1,66 M€ d'autres financements publics ainsi que les autres financements de l'État (cf. tableau 2 – autorisation budgétaires),
- 18,58 M€ représentant les dépenses de fonctionnement (fonctionnement général et personnel) sur contrat de recherche, qui sont valorisées en produit car l'ensemble de nos contrats de recherche sont gérés « à l'avancement ».

Les autres produits s'élèvent à 6,98 M€. Ils correspondent aux recettes propres présentées sur le tableau 2 – autorisations budgétaires.

Charges :

Charges de personnel :

Comme pour le BR2 de 2018, le montant estimé des charges de personnel tient compte du fait qu'il y a des remboursements comptabilisés en réduction de charge. C'est la raison pour laquelle les dépenses figurant au tableau 2 (décaissements) ne sont pas égales au montant des charges, ces dernières étant un montant net. Par cohérence, le même taux de réduction entre dépenses budgétaires et charges qu'au BR2 2018 a été appliqué au budget initial 2019 (98 %). Le montant des charges de personnel est donc de 78,75 M€.

Charges de fonctionnement :

Nous avons décidé, comme pour les charges de personnel, de retenir une approche statistique dans l'évaluation du montant des charges que nous souhaitons ouvrir au BI 2019. Nous avons retenu le taux de 95 % pour l'ensemble des charges de fonctionnement, soit un montant de 30,12 M€ à ouvrir. L'atterrissage du compte financier 2018 sera l'occasion d'affiner nos estimations.

Rappel : les charges rattachées à l'exercice en fin d'exercice ne sont pas des dépenses budgétaires de l'exercice mais de l'exercice suivant.

Le montant de la dotation aux provisions et amortissements est évalué à 10 453 851 €, sur la base de la réalisation de l'exercice 2017.

Résultat et capacité d'autofinancement :

Compte tenu du montant des amortissements et provisions, et du montant des reprises sur subventions, le résultat de l'exercice est estimé à 0,74 M€ et la capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 4,2 M€.

Financement des investissements (deuxième partie du tableau 6).

Pour mémoire, ce tableau est composé des ressources d'investissement et des dépenses d'investissement. La différence entre ces deux notions nous permet de calculer l'apport ou le prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement.

Les ressources d'investissement sont constituées :

- de la CAF,
- des subventions d'investissement (dites également financements d'actifs), dans le cadre du CPER, de financements de l'État ; pour les contrats de recherche, nous évaluerons le montant des ressources comme nous évaluons le montant des produits, c'est-à-dire en fonction des investissements réalisés, car nous gérons l'ensemble de nos contrats de recherche selon la méthode « à l'avancement ».

Les dépenses d'investissement (dites « emplois » dans la présentation du bilan en comptabilité générale) sont indiquées à partir des données du tableau 2 même s'il n'y a pas égalité stricte entre les deux notions, le tableau 2 indiquant les décaissements et le tableau 6 les investissements constatés par le « service fait ».

Ainsi, nous prévoyons que la CAF de 4,22 M€ va être complétée d'autres revenus pour 2,51 M€ (les dépenses d'investissement des contrats de recherche), ce qui portera nos ressources à 6,72 M€, qui serviront à financer 8,61 M€ d'investissement. Le fonds de roulement serait sollicité à hauteur de 1,89 M€ et s'établirait fin 2019 à 18,53 M€ soit 61 jours de dépenses de fonctionnement décaissables. C'est un niveau en cohérence avec notre politique ambitieuse de stratégie immobilière.

Il faut souligner que le versement par le rectorat attendu, de 2 M€, au titre du CPER ne figure pas dans ce tableau car il constitue une avance et non pas une subvention acquise. A ce titre, cette avance vient diminuer notre besoin en fonds de roulement (BFR), qui reste négatif, ce qui augmente notre trésorerie. La subvention sera comptabilisée en financement d'actif par l'État lors de l'intégration des immobilisations mises en service. Le montant du versement viendra donc diminuer le BFR, au même titre que les avances reçues pour d'autres opérations.

2.5. TABLEAUX 7 – PLAN DE TRÉSORERIE

Le plan de trésorerie est établi sur la base des prévisions budgétaires et des opérations pour compte de tiers (tableaux 2, 4 et 5). La valeur initiale de la trésorerie est celle du dernier budget 2018, soit 24 974 971 €. Il fera l'objet en cours d'année, mensuellement, d'une actualisation au vu de l'exécution des opérations budgétaires et de trésorerie. Il constitue donc un indicateur budgétaire et financier infra-annuel de l'activité.

Le point bas de trésorerie est prévu fin décembre 2019, à 23,1 M€, soit 77 jours de dépenses décaissables. L'ENS ne présente pas de tension sur sa trésorerie.

2.6. TABLEAUX 8 – OPÉRATIONS LIÉES AUX RECETTES FLÉCHÉES

Ce tableau est présenté uniquement sur l'exercice 2019. En effet, nous allons utiliser ce tableau pour exploiter pleinement et uniquement les possibilités offertes par nos outils informatiques, ce qui constitue un changement de paradigme. Ainsi, nous avons pour objectif de présenter au sein de ce tableau l'ensemble des opérations pluriannuelles fléchées (contrats et opérations immobilières), soit la totalité des recettes et des dépenses sur quatre exercices (N, N+1, N+2, N+3), pour les opérations qui ont démarré à partir du 1er janvier 2018.

Ceci va nécessiter un changement des pratiques au sein des services, pour appréhender la programmation des opérations pluriannuelles non plus seulement sur un exercice, mais sur l'ensemble de la vie du contrat. Cette charge de travail importante, pour les services comme pour les porteurs de contrats, nécessite de différer sa mise en place au budget initial 2020. Toutefois, une mise à jour de ce tableau sera réalisée lors de la présentation du compte financier 2018.

2.7. TABLEAUX 9 – TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET TABLEAU 10 – TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

Les opérations pluriannuelles présentées dans ces tableaux, pour vote du conseil d'administration, correspondent aux projets pluriannuels menés par l'établissement, y compris les contrats de recherche (LABEX et EQUIPEX).

S'agissant des opérations d'investissement pour le patrimoine, elles ont fait l'objet d'une actualisation, opération par opération, en fonction de l'état de réalisation, via notamment la commission immobilière.

Le budget initial 2019 présente deux nouveautés. D'une part, l'ensemble des opérations sont maintenant saisies dans notre système d'information comme des opérations, à l'instar de ce que nous réalisons pour

les contrats de recherche. Cela nous permet, entre autres, un suivi exhaustif automatisé de l'ensemble des dépenses par opération, tout en permettant une autonomie suffisante au service patrimoine, pour ajuster les crédits des opérations.

D'autre part, les opérations immobilières ont été regroupées par ensemble d'opérations, et ce sont ces derniers qui vous sont présentés pour vote. Ainsi, ce document devient plus stratégique, et permet de conserver une vue d'ensemble des opérations immobilières de l'établissement.

Pour autant, nous continuons de vous fournir une information détaillée des opérations immobilières en cours, réalisée précédemment au sein de ce document (cf. 1.3.3 La politique immobilière).

Il convient de souligner le travail interservices, qui a permis une évolution importante de notre approche collective de la gestion financière des opérations immobilières.

2.8. TABLEAUX 11 – MOYEN DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

Ce tableau, présenté pour information au conseil d'administration est identique à celui qui a été présenté au budget rectificatif n°2 de 2018. Il sera actualisé ultérieurement.

2.9. TABLEAUX 12 – TABLEAU DE SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Ce tableau constitue la synthèse entre les données de la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale. Par recoupement des données de bilan, il permet de vérifier la cohérence entre la comptabilité budgétaire et ses notions (autorisations d'engagement, restes à payer, crédits de paiement) et la comptabilité générale (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie).

Il convient de souligner que la ventilation entre trésorerie non fléchée et trésorerie fléchée n'est pas encore significative, les données figurant dans l'application de gestion ne permettant pas, à l'heure actuelle, de garantir son exactitude, même si la qualité de cette donnée constitue un objectif très important.

Pour autant, un retraitement partiel a déjà été opéré au budget initial.

Il permet d'établir un niveau prévisionnel de restes à payer de 13,9 M€ en fin d'exercice 2019, qui feront l'objet de crédits de paiements sur les prochains exercices.

ANNEXE 1 – Tableau des arbitrages budgétaires 2019

ARBITRAGES DES MOYENS POUR LES SERVICES ET BIBLIOTHEQUES

	2018	2019
FONCTIONS SUPPORTS	87 716 596	91 173 500
DIRECTIONS FRAIS GÉNÉRAUX <i>(UC n°2 A01-2A02-2A04-2A07-2A08)</i>	410 000	437 000
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – PLATEFORME DES SERVICES <i>(UC n° 2B01)</i>	600 000	600 000
ADMISSION ET ÉTUDES <i>CR 901-PRSE (1A05 + 1A06)</i>	785 000	294 000
BOURSES <i>2C06</i>	900 000	750 000
TOTAL RH MASSE SALARIALE	71 775 596	75 907 973
Masse salariale État <i>UB 904 – 4A01 02 03 06</i>	70 160 596	73 741 873
Masse salariale sur Ressources Propres <i>4A04 (et 4A05)</i>	1 615 000	2 166 000
RH – FONCTIONNEMENT (Hors reversements au titre des contrats doctoraux) <i>(4A07 à 4A10)</i>	1 365 000	1 390 000
TOTAL PATRIMOINE (Hors Viabilisation) – UB905-5A02 à 5A05 (Ulm) + 5 A11 <i>(Jourdan) + 5A13 (Toiture 29-4^{ème} étage) + UB 952-B003-Trvx Heberg</i>	5 315 000	4 884 027
DONT CONTRATS ET MAINTENANCE <i>905-5A03 et 5A04</i>	1 030 000	1 030 000
VIABILISATION – FLUIDES <i>(5C04)</i>	2 200 000	2 200 000
RESSOURCES NUMÉRIQUES <i>905-RENU</i>	1 200 000	1 225 000
LOGISTIQUE – FRAIS GÉNÉRAUX <i>(5C02 et 5C03)</i>	1 100 000	1 540 000
HÉBERGEMENT – FRAIS GÉNÉRAUX <i>(B004)</i>	290 000	150 000
RESTAURATION – FRAIS GÉNÉRAUX <i>(B104)</i>	840 000	900 000
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ <i>5A10 – B005 (Gardiennage) – 2B05</i>	920 000	880 000
PÔLE SANTÉ <i>5A10 – B005 (Gardiennage) – 2B05</i>	16 000	15 500

VIE ÉTUDIANTE	167 000	167 000
FONDS SOLIDARITÉ ÉTUDIANT <i>2A06</i>	75 000	75 000
ACTIVITÉS SPORTIVES <i>2C08</i>	17 000	17 000
ACTIVITÉS CULTURELLES <i>UC n° 2A05</i>	20 000	20 000
PESU <i>UC n° 2C07</i>	40 000	40 000
THEÂTRE <i>UC n° 2A10</i>	15 000	15 000
BIBLIOTHÈQUE ET DIFFUSION DES SAVOIRS	1 828 000	1 878 028
BIBLIOTHÈQUE SRH ULM-JOURDAN <i>UC n° 3 B01 à 3B04</i>	1 135 000	1 208 528
BIBLIOTHÈQUE SCIENCES <i>3B05 à 3B10</i>	468 000	449 500
COMMUNICATION <i>UC n° 2A03</i>	225 000	220 000

BUDGET INITIAL 2018 – 2019

Répartition des moyens par département

DÉPARTEMENT / LABORATOIRES	LIBELLÉ	2018	2019
901 – PROFInv	PROFESSEURS INTERNATIONAUX INVITÉS	200 000	200 000
901 – 1 B05	APPELS À PROJETS	200 000	200 000
SCIENCES		2 712 500	2 741 500
DÉPARTEMENT	BIOLOGIE	124 000	124 000
UMS 3194	CERECP	80 000	108 500
UMR 8197	IBENS	390 000	390 000
Sous-Total BIO – IBENS		594 000	622 500
DÉPARTEMENT	CHIMIE	192 000	197 000
DÉPARTEMENT	CHIMIE AGRÉGATION	19 600	16 000
UMR n° 8640	PASTEUR	130 000	130 000
FR 2769 – CMPC	CHIMIE MOLÉCULAIRE DE PARIS CENTRE	8 000	8 000
UMR 7203 – LBM	LABORATOIRE DES BIOMOLÉCULES	50 000	50 000
FR 3615 – PCAB	FÉDÉRATION DE PHYSICO-CHIMIE ANALYTIQUE ET BIOLOGIQUE	20 000	10 000
FRE 2000 – IMAP	INSTITUT DES MATÉRIaux POREUX DE PARIS	25 000	35 000
Sous-Total CHIMIE		444 600	446 000
DÉPARTEMENT	ÉTUDES COGNITIVES	77 000	77 000
U 960 – LNC	LABORATOIRE DE NEUROSCIENCES COGNITIVES	27 000	30 000
UMR 8129 – IJN	INSTITUT JEAN NICOD	27 000	27 000
UMR 8554 – LSCP	LABORATOIRE DE SCIENCES COGNITIVES ET PSYCHOLINGUISTIQUE – LSCP	24 500	24 000
UMR 8248 – LSP	LABORATOIRE DES SYSTÈMES PERCEPTIFS	24 500	25 000
U 955 – NPI	ÉQUIPE NEUROPSYCHOLOGIE INTERVENTIONNELLE	4 000	4 000
Sous-Total DEC		184 000	187 000
CERES	CENTRE DE FORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ	21 000	22 500
DÉPARTEMENT	GÉOSCIENCES	195 000	195 000
UMR 8538 – GÉOLOGIE	LABORATOIRE DE GÉOLOGIE	88 200	90 000
UMR 8539 – LMD	LABORATOIRE DE MÉTÉOROLOGIE DYNAMIQUE – LMD	20 000	24 500
Sous-total GÉOSCIENCES		303 200	309 500
UMR 8548 – DI-ENS	INFORMATIQUE	131 000	133 000
UMR 8553 – DMA	MATHÉMATIQUES – DMA	240 000	225 000

DÉPARTEMENT	PHYSIQUE	368 000	368 000
DÉPARTEMENT	PHYSIQUE – AGRÉGATION	26 700	23 000
UMR 8552 – LKB	LABORATOIRE KASTLER BROSSEL	150 000	150 000
UMR 8550 – LPS	LABORATOIRE DE PHYSIQUE STATISTIQUE DE L'ENS – LPS	103 000	103 000
UMR 8551 – LPA	LABORATOIRE PIERRE AIGRAIN	73 500	73 500
UMR 8549 – LPT-ENS	LABORATOIRE DE PHYSIQUE THÉORIQUE DE L'ENS	33 500	33 500
UMR 8112 – LERMA	LABORATOIRE DE RADIOASTRONOMIE ENS	40 000	45 000
Sous-Total PHYSIQUE		794 700	796 000
LETTRES		794 000	837 500
ECLA	ESPACES DES CULTURES ET LANGUES D'AILLEURS	67 500	67 500
FLE	FLE pour scientifique	0	7 000
PRL	POLE RESSOURCES LETTRES	4 000	4 000
ED 540	SACRE	10 000	25 000
RESSOURCES COMMUNES		14 000	29 000
DÉPARTEMENT	SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ	53 000	55 000
UMR 8546 – AOROC	ARCHÉOLOGIE ET PHILOGIE D'ORIENT ET D'OCCIDENT – AOROC	70 000	70 000
UMR N° 8230 – CJP	CENTRE JEAN PÉPIN	30 000	30 000
Sous-total ANTIQUITÉS		153 000	155 000
DÉPARTEMENT	ÉCONOMIE	24 000	25 000
UMR N° 8545 – PJSE	PARIS JOURDAN SCIENCES ÉCONOMIQUES – PJSE	15 000	15 000
Sous-total ÉCONOMIE		39 000	40 000
DÉPARTEMENT	GÉOGRAPHIE	55 000	57 500
DÉPARTEMENT	HISTOIRE	55 000	55 000
UMR N°7172 – THALIM	INSTITUT D'HISTOIRE CONTEMPORAINE	15 000	15 000
Sous-Total HISTOIRE		70 000	70 000
DÉPARTEMENT	HISTOIRE ET THÉORIES DES ARTS	55 000	54 000
UMR N° 7172 – THALIM	THÉORIE DES ARTS ET DES LITTÉRATURES DE LA MODERNITÉ	0	7 000
Sous-Total HTA		55 000	61 000
DÉPARTEMENT	LITTÉRATURE ET LANGAGE	53 000	53 000
UMR N° 8132 – ITEM	INSTITUT DES TEXTES ET MANUSCRITS CONTEMPORAINS – ITEM	35 000	35 000
UMR N° 8094 – LATTICE	LANGUES, TEXTES, TRAITEMENTS INFORMATIQUES, COGNITION – LATTICE	30 000	30 000
Sous-Total LILA		118 000	118 000

DÉPARTEMENT	PHILOSOPHIE	40 000	45 000
UMR N° 8547	PAYS GERMANIQUES	30 000	30 000
USR N° 3608	RÉPUBLIQUES DES SAVOIRS	40 000	40 000
UMS N° 3610 – CAPHES	CENTRE D'ARCHIVES EN PHILOSOPHIE, HISTOIRE, ÉDITIONS DES SCIENCES – CAPHES-	30 000	30 000
Sous-Total PHILOSOPHIE		140 000	145 000
DÉPARTEMENT	SCIENCES SOCIALES	50 000	54 000
UMR N° 7074 – CTAD	CENTRE DE THÉORIE DU DROITS – CTAD-	2 500	3 500
UMR N° 8097 – CMH	CENTRE MAURICE HALBWACHS	30 000	30 000
Sous-Total SCSO		82 500	87 500
TOTAL GÉNÉRAL SCIENCES ET LETTRES		3 506 500	3 579 000



ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
45, rue d'Ulm 75005 Paris
Direction Générale des Services – direction.generale.services@ens.fr
www.ens.fr

ENS - synthèse des documents budgétaires

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote.
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

BUDGET INITIAL 2019
CA du 3 décembre 2018
Tableau 1 - Tableau des emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		Emplois sous plafond SCSP	Emplois financés sur ressources propres	Global
Catégories d'emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires 185,0 (1)		185,0
		CDI		0,0
	Non permanents	CDD 102,0	163,0	265,0
S/total EC		287,0	163,0	450,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS		776,0		776,0
BIATOSS	Permanents	Titulaires 334,0 (2)		334,0
		CDI 1,0		1,0
	Non permanents	CDD	102,0	102,0
S/total Biatoss		335,0	102,0	437,0
Totaux		1 398,0 (3)	265,0	1 663,0 (4)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		1 398,0 (5)		Plafond global des emplois voté par le CA

Tableau 2 - Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses							Recettes			
	Compte financier 2017		Budget rectificatif n°2 2018		Budget initial 2019		Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	76 696 569	76 696 569	80 938 202	80 938 202	80 359 142	80 359 142	86 427 755	89 540 080	94 516 325	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		0	21 450 000	21 450 000	22 240 000	22 240 000	78 409 704	81 004 422	85 654 534	Subvention pour charges de service public
<i>Dont Contrats de recherche</i>	9 527 569	9 527 569	13 190 673	13 190 673	11 292 024	11 292 024	150 650	3 500	13 000	Autres financements de l'Etat
								0		Fiscalité affectée
Fonctionnement	20 394 064	19 059 601	30 304 857	30 661 175	31 700 874	31 710 516	478 884	1 228 260	1 655 000	Autres financements publics
<i>Dont Contrats de recherche</i>	5 412 662	4 676 856	9 524 076	9 512 008	7 274 675	7 284 317	7 388 517	7 303 898	7 193 791	Recettes propres
							19 344 351	30 981 791	21 330 644	Recettes fléchées *
Investissement	7 850 699	5 744 741	13 679 569	11 005 435	14 475 067	8 611 097	524 598	2 065 000	2 000 000	Financements de l'Etat fléchés
<i>Dont Contrats de recherche</i>	2 059 524	1 958 427	3 083 701	3 366 831	2 475 975	2 505 975	8 468 514	22 955 539	15 734 312	Autres financements publics fléchés
<i>Dont CPER Campus Montagne</i>			5 155 000	755 000	7 630 642	1 269 645	10 351 239	5 961 252	3 596 332	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	104 941 332	101 500 911	124 922 628	122 604 812	126 535 084	120 680 756	105 772 106	120 521 872	115 846 970	TOTAL DES RECETTES
	B1		B2		B3		C1	C2	C3	
Solde budgétaire (excédent)	4 271 195		0		0		0	2 082 940	4 833 786	Solde budgétaire (déficit)
	D1 = C1-B1		D2 = C2-B2		D3 = C3-B3		D1-B1-C1	D2-B2-C2	D3-B3-C3	

* Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme (BI+BR)							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	38 126 169	38 126 169	7 839 323	7 839 323	18 200	18 200	45 983 692	45 983 692
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	195 757	195 757	1 574	1 574	0	0	197 331	197 331
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	35 323 262	35 323 262	281 800	281 800	18 200	18 200	35 623 262	35 623 262
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 607 150	2 607 150	7 555 949	7 555 949	0	0	10 163 099	10 163 099
D105 - Bibliothèques et documentation	3 044 362	3 044 362	983 000	983 000	182 500	182 500	4 209 862	4 209 862
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 747 852	3 747 852	1 871 907	1 881 549	727 243	757 243	6 347 002	6 386 644
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 477 727	2 477 727	1 040 774	1 040 774	76 000	76 000	3 594 501	3 594 501
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 789 686	7 789 686	3 837 459	3 837 459	1 076 000	1 076 000	12 703 145	12 703 145
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 640 126	1 640 126	816 206	816 206	250 500	250 500	2 706 832	2 706 832
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	6 612 681	6 612 681	1 973 062	1 973 062	132 400	132 400	8 718 143	8 718 143
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 324 143	4 324 143	1 095 194	1 095 194	360 332	360 332	5 779 669	5 779 669
D113 - Diffusion des savoirs et musées	183 977	183 977	311 500	311 500	23 500	23 500	518 977	518 977
D114 - Immobilier	4 131 168	4 131 168	4 956 750	4 956 750	10 970 892	5 076 922	20 058 810	14 164 840
D115 - Pilotage et support	7 907 960	7 907 960	5 540 000	5 540 000	651 000	651 000	14 098 960	14 098 960
Étudiants	373 291	373 291	1 435 700	1 435 700	6 500	6 500	1 815 491	1 815 491
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	1 008 700	1 008 700	0	0	1 008 700	1 008 700
D202 - Aides indirectes	168 786	168 786	374 000	374 000	0	0	542 786	542 786
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	204 505	204 505	53 000	53 000	6 500	6 500	264 005	264 005
Total	80 359 142	80 359 142	31 700 875	31 710 517	14 475 067	8 611 097	126 535 084	120 680 756

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	0
-----------------------------	---

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	85 654 534								85 654 534
Droits d'inscription					450 000				450 000
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR							265 000	424 189	689 189
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir							5 485 378		5 485 378
ANR hors investissements d'avenir					23 697		2 026 439	72 241	2 122 377
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							476 593		476 593
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							3 410 033		3 410 033
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		13 000		70 000	228 139	2 000 000	3 725 224	2 426 803	8 463 166
Subventions d'exploitation et financement des actifs - CPER									0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs							345 645	673 100	1 018 745
Autres recettes				1 585 000	6 491 955				8 076 955
Total	85 654 534	13 000	0	1 655 000	7 193 791	2 000 000	15 734 312	3 596 333	115 846 970

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	4 833 786
----------------------------	-----------

TABLEAU 4 - Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	FINANCEMENTS
Solde budgétaire (déficit)*	0	2 082 940	4 833 786	4 271 195	0	0	Solde budgétaire (excédent)*
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements		0			0		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	770 520	2 350 000	100 000	770 520	2 350 000	100 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers **
Autres décaissements sur comptes de tiers	1 461 358	0	2 000 000		0	2 000 000	Autres encaissements sur comptes de tiers
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (A)	2 231 878	4 432 940	6 933 786	5 041 715	2 350 000	2 100 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (B)
ABONDEMENT de la trésorerie	2 809 837	0	0	0	2 082 940	4 833 786	PRELEVEMENT de la trésorerie (= A-B)
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	1 953 869	4 157 279				1 021 317	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée	855 968				6 240 220	3 812 469	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	5 041 715	4 432 940	6 933 786	5 041 715	4 432 940	6 933 786	TOTAL DES FINANCEMENTS

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements 2019	Prévisions d'encaissements 2019
Opérations relatives à la TVA collectée et déductible	C/ 4456	TVA déductible	2 000 000	
	C/4457	TVA collectée		2 000 000
Conférence BEG ROHU, remboursement EDF pour l'Ecotron	C/467	Autres comptes débiteurs ou créditeurs	100 000	100 000
TOTAL			2 100 000	2 100 000

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	PRDOUITS	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019
Personnel	77 415 925	79 319 438	78 751 959	Subvention de l'Etat	78 412 121	81 004 422	85 654 534
<i>dont charges de pensions civiles</i>		21 450 000	22 410 000	Autres subventions	21 217 684	21 782 998	20 244 342
Fonctionnement autre que les charges de personnel	20 455 829	28 023 245	30 124 991	Autres produits	6 892 796	9 092 906	7 193 791
<i>Amortissements - provisions</i>	10 453 851	10 453 851	10 453 851	Quotes-parts financements de l'actif	6 980 213	6 980 213	6 980 213
TOTAL DES CHARGES (1)	108 325 605	117 796 533	119 330 801	TOTAL DES PRODUITS (2)	113 502 814	118 860 539	120 072 880
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 177 209	1 064 006	742 079	Résultat prévisionnel : déficit (4) = (1) - (2)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	113 502 814	118 860 539	120 072 880		113 502 814	118 860 539	120 072 880

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	5 177 209	1 064 006	742 079
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 453 851	10 453 851	10 453 851
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-368 195		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs	-10 941		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-6 612 018	-6 980 213	-6 980 213
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	8 639 906	4 537 644	4 215 717

TABLEAU 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	RESSOURCES	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	Capacité d'autofinancement	8 639 906	4 537 644	4 215 717
Investissements	5 937 344	11 005 435	8 611 097	Financements de l'actif par l'État	0		0
				Financements de l'actif par des tiers autres que l'État	451 796	1 470 000	2 505 975
				Autres ressources	1 625 595	2 171 717	0
Remboursement des dettes financières	230 283		0	Augmentation des dettes financières	0		0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 167 627	11 005 435	8 611 097	TOTAL DES RESSOURCES (6)	10 717 297	8 179 361	6 721 692
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	4 549 670	0	0	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	2 826 074	1 889 405

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019
Variation			
Variation du FONDS DE ROULEMENT	4 549 670	-2 826 074	-1 889 405
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 739 833	-743 134	2 944 381
Variation de la TRESORERIE	2 809 837	-2 082 940	-4 833 786

	Compte financier 2017	Budget rectificatif n°2 2018	Budget initial 2019	Jours
Niveau final				
FONDS DE ROULEMENT	23 244 011	20 417 937	18 528 532	61
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-6 813 900	-7 557 034	-4 612 653	
TRESORERIE	30 057 911	27 974 971	23 141 185	77

TABLEAU 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	27 974 971	39 478 794	32 758 849	25 192 249	38 636 649	30 355 549	25 239 349	45 867 225	38 454 793	30 277 893	24 135 104	32 732 729	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	20 525 223	800 000	605 000	21 600 000	600 000	913 000	29 375 576	600 000	610 000	940 611	17 000 325	946 590	94 516 325
Subvention pour charges de service public	20 025 223	0	0	21 000 000	0	0	28 575 576	0	0	0	16 053 735	0	85 654 534
Autres financements de l'État	0	0	0	0	0	13 000	0	0	0	0	0	0	13 000
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics	0	200 000	5 000	0	0	300 000	200 000	0	10 000	340 000	300 000	300 000	1 655 000
Recettes propres	500 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 611	646 590	646 590	7 193 791
Recettes budgétaires fléchées	1 440 000	1 440 000	1 940 000	1 440 000	1 440 000	3 440 000	1 440 000	1 423 668	1 440 000	2 940 000	1 440 000	1 506 976	21 330 644
Financements de l'État fléchés	0	0	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	2 000 000
Autres financements publics fléchés	1 140 000	1 140 000	1 640 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	2 640 000	1 140 000	1 194 312	15 734 312
Recettes propres fléchées	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	283 668	300 000	300 000	300 000	312 664	3 596 332
Opérations non budgétaires	10 000	650 000	340 000	100 000	100 000	150 000	100 000	0	150 000	150 000	150 000	200 000	2 100 000
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en comptes de tiers :	10 000	650 000	340 000	100 000	100 000	150 000	100 000	0	150 000	150 000	150 000	200 000	2 100 000
- TVA encaissée	10 000	650 000	340 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	150 000	150 000	150 000	150 000	2 000 000
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	0	50 000	100 000
A. TOTAL	21 975 223	2 890 000	2 885 000	23 140 000	2 140 000	4 503 000	30 915 576	2 023 668	2 200 000	4 030 611	18 590 325	2 653 566	117 946 969
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	7 843 700	7 626 000	8 574 100	7 811 100	8 548 000	7 724 800	8 369 800	8 149 000	8 379 900	7 950 000	7 795 200	9 557 194	98 328 794
Personnel	5 674 100	5 592 100	5 673 200	5 593 500	5 646 300	5 654 100	5 920 400	5 609 100	5 792 000	5 831 300	5 795 200	6 285 818	69 067 118
Fonctionnement	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 426 199	24 426 199
Investissement	169 600	33 900	900 900	217 600	901 700	70 700	449 400	539 900	587 900	118 700	0	845 177	4 835 477
Dépenses liées à des recettes fléchées	2 477 700	1 833 945	1 727 500	1 714 500	1 723 100	1 724 400	1 767 900	1 117 100	1 847 000	2 053 400	2 047 500	2 317 916	22 351 961
Personnel	927 700	914 300	927 500	914 500	923 100	924 400	967 900	917 100	947 000	953 400	947 500	1 027 624	11 292 024
Fonctionnement	200 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	0	700 000	900 000	900 000	984 317	7 284 317
Investissement	1 350 000	319 645	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	305 975	3 775 620
Opérations non budgétaires	150 000	150 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	370 000	2 100 000
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en comptes de tiers :	150 000	150 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	170 000	150 000	370 000	2 100 000
- TVA décaissée	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	350 000	2 000 000
- Autres décaissements d'opérations gérées en	0	0	0	20 000	0	20 000	0	20 000	0	20 000	0	20 000	100 000
B. TOTAL	10 471 400	9 609 945	10 451 600	9 695 600	10 421 100	9 619 200	10 287 700	9 436 100	10 376 900	10 173 400	9 992 700	12 245 110	122 780 755
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	11 503 823	-6 719 945	-7 566 600	13 444 400	-8 281 100	-5 116 200	20 627 876	-7 412 432	-8 176 900	-6 142 789	8 597 625	-9 591 544	-4 833 786
SOLDE CUMULE (1) + (2)	39 478 794	32 758 849	25 192 249	38 636 649	30 355 549	25 239 349	45 867 225	38 454 793	30 277 893	24 135 104	32 732 729	23 141 185	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8 - Opérations liées aux recettes fléchées
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	BI 2019	2020	2021	2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		1 953 869			
Recettes fléchées (b)	-	21 330 644			
Financements de l'État fléchés		2 000 000			
<i>Dont financement CPER ETAT</i>		<i>2 000 000</i>	<i>2 500 000</i>	<i>6 755 000</i>	<i>7 445 000</i>
Autres financements publics fléchés		15 734 312			
<i>Dont financement CPER - VDP- RIDF</i>		<i>2 000 000</i>	<i>3 500 000</i>	<i>1 500 000</i>	<i>1 000 000</i>
Recettes propres fléchées		3 596 332			
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	-	22 351 962			
Personnel					
<i>AE=CP</i>		11 292 024			
Fonctionnement					
<i>AE</i>		7 274 675			
<i>CP</i>		7 284 317			
Investissement					
<i>AE</i>		10 106 617			
<i>CP</i>		3 775 620			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	- 1 021 317			

TABLEAU 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opération	Montant de l'opération	Autorisation d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2019	AE consommées au titre des années antérieures à 2019	AE reportées ou reprogrammées en 2019	AE nouvelles ouvertes en année 2019	AE ouvertes BI 2019	CP ouverts les années antérieures à 2019	CP Consommés au titre des années antérieures à 2019	CP reportées ou reprogrammées en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	CP ouverts BI 2019	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6)<=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12) = (1) - (3) - (6)	(13) = (3) + (6) - (8) - (11)
LABEX	33 300 000	26 548 260	26 548 260	0	4 019 260	4 019 260	26 488 023	26 488 023	0	4 049 260	4 049 260	2 732 480	30 237
EQUIPEX	8 347 773	8 283 773	8 283 773	0	64 000	64 000	8 283 773	8 283 773	0	64 000	64 000	0	0
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	41 647 773	34 832 033	34 832 033	0	4 083 260	4 083 260	34 771 796	34 771 796	0	4 113 260	4 113 260	2 732 480	30 237
SPSI - CPER	32 365 785	5 912 409	5 912 409	0	7 630 642	7 630 642	1 732 764	1 732 764	0	1 269 645	1 269 645	18 822 734	10 540 642
SPSI - hors CPER	1 945 000	40 000	40 000	0	1 905 000	1 905 000	40 000	40 000	0	1 805 000	1 805 000	0	100 000
SPSI - ADAP - Handicap	316 000	16 000	16 000	0	300 000	300 000	16 000	16 000	0	123 000	123 000	0	177 000
Sécurité - Sûreté	700 000	250 000	250 000	0	450 000	450 000	54 200	54 200	0	382 550	382 550	0	263 250
Recherche et enseignement	1 742 589	1 260 589	1 260 589	0	482 000	482 000	749 112	749 112	0	993 477	993 477	0	0
Hébergements / internats	459 586	209 586	209 586	0	250 000	250 000	159 586	159 586	0	300 000	300 000	0	0
Restauration Joudan	800 000	800 000	800 000	0	0	0	400 000	400 000	0	250 000	250 000	0	150 000
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	38 328 960	8 488 584	8 488 584	0	11 017 642	11 017 642	3 151 662	3 151 662	0	5 123 672	5 123 672	18 822 734	11 230 892
TOTAL OPERATIONS PLURI-ANNUELLES	79 976 733	43 320 617	43 320 617	0	15 100 902	15 100 902	37 923 458	37 923 458	0	9 236 932	9 236 932	21 555 214	11 261 129

B - Recettes

Opération	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant financements extérieurs	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements au titre de l'année 2019	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18) = (15) - (16) - (17)
LABEX	33 300 000	0	33 300 000	26 891 342	4 316 250	2 092 408
EQUIPEX	8 347 773	0	8 347 773	8 347 773	0	0
TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS	41 647 773	0	41 647 773	35 239 115	4 316 250	2 092 408
SPSI - CPER	32 365 785	865 785	31 500 000	4 800 000	4 000 000	22 700 000
SPSI - hors CPER	1 945 000	1 945 000	0	0	0	0
SPSI - ADAP - Handicap	316 000	316 000	0	0	0	0
Sécurité - Sûreté	700 000	700 000	0	0	0	0
Recherche et enseignement	1 742 589	940 749	801 840	801 840	0	0
Hébergements / internats	459 586	297 586	162 000	162 000	0	0
Restauration Joudan	800 000	800 000	0	0	0	0
TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES	38 328 960	5 865 120	32 463 840	5 763 840	4 000 000	22 700 000
TOTAL	79 976 733	5 865 120	74 111 613	41 002 955	8 316 250	24 792 408

TABLEAU 10 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Montant de l'opération	Autorisation d'engagement					Crédits de paiement					Programmation dépenses 2020 et suivants					
			AE ouvertes au titre des années antérieures à 2019	AE consommées au titre des années antérieures à 2019	AE reportées ou reprogrammées en 2019	AE nouvelles ouvertes en année 2019	AE ouvertes BI 2019	CP ouverts les années antérieures à 2019	CP Consommés au titre des années antérieures à 2019	CP reportées ou reprogrammées en 2019	CP nouveaux ouverts en 2019	CP ouverts BI 2019	AE prévues en 2020	CP prévues en 2020	AE prévues en 2021	CP prévues en 2021	AE prévues en 2022 et suivants	CP prévues en 2022 et suivants
		(1)	(2)	(3)	(4) <=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Investissements	Fonctionnement	542 750	106 000	106 000	0	436 750	436 750	106 000	106 000	0	436 750	436 750	0	0	0	0	0	0
	Investissement	37 786 210	8 382 584	8 382 584	0	10 580 892	10 580 892	3 045 662	3 045 662	0	4 686 922	4 686 922	18 231 434	6 580 892	0	8 509 357	591 300	14 813 377
Total dépenses d'investissement		38 328 960	8 488 584	8 488 584	0	11 017 642	11 017 642	3 151 662	3 151 662	0	5 123 672	5 123 672	18 231 434	6 580 892	0	8 509 357	591 300	14 813 377
Contrat de recherche : LABEX EQUIPEX	Personnel	ND	ND	ND	0	1 849 260	1 849 260	ND	ND	0	1 849 260	1 849 260	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Fonctionnement	ND	ND	ND	0	2 004 000	2 004 000	ND	ND	0	2 004 000	2 004 000	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Investissement	ND	ND	ND	0	230 000	230 000	ND	ND	0	260 000	260 000	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total Contrat de recherche		41 647 773	34 832 033	34 832 033	0	4 083 260	4 083 260	34 771 796	34 771 796	0	4 113 260	4 113 260	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ss total Personnel		ND	ND	ND	0	1 849 260	1 849 260	ND	ND	0	1 849 260	1 849 260	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ss total Fonctionnement		ND	ND	ND	0	2 440 750	2 440 750	ND	ND	0	2 440 750	2 440 750	ND	ND	ND	ND	ND	ND
SS total Investissement		ND	ND	ND	0	10 810 892	10 810 892	ND	ND	0	4 946 922	4 946 922	ND	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL		79 976 733	43 320 617	43 320 617	0	15 100 902	15 100 902	37 923 458	37 923 458	0	9 236 932	9 236 932	ND	ND	ND	ND	ND	ND

B - Prévissions de recettes

Opérations	Nature	Prévission
		financement extérieur des opérations
		(18)
Investissements	Financement de l'Etat	21 500 000
	Autres financements publics	10 000 000
	Autres financements	863 840
Total recettes d'investissement		32 363 840
Contrat de recherche : LABEX EQUIPEX	Financement de l'Etat	ND
	Autres financements publics	ND
	Autres financements	ND
Total recettes contrat de recherche		41 647 773
ss total financement de l'Etat		ND
ss total autres financements publics		ND
ss total autres financements		ND
TOTAL		74 011 613

Prévission N	
Encaissements au titre des années antérieures à 2019	Encaissements au titre de l'année 2019
(19)	(20)
2 800 000	2 000 000
2 000 000	2 000 000
863 840	0
5 663 840	4 000 000
ND	0
ND	4 316 250
ND	0
35 239 115	4 316 250
ND	2 000 000
ND	6 316 250
ND	0
40 902 955	8 316 250

Programmation N+1 et suivants		
Encaissements prévus en 2020	Encaissements prévus en 2021	Encaissements prévus en 2022 et suivants
(23)	(24)	(25) = (22) - (23) - (24)
2 500 000	6 755 000	7 445 000
3 500 000	1 500 000	1 000 000
0	0	0
6 000 000	8 255 000	8 445 000
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND
ND	ND	ND

TABLEAU 11 - TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - version 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens attribués de l'établissement		Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)				
				CNRS	INSERM	Autres partenaires (UPMC,EHESS...)		
SCIENCES								
BIOLOGIE - UMS 3194 - CEREEP - IC04	Personnel	30 000						
	Fonctionnement	50 000		828 892			530 102	
	Investissement	0						
BIOLOGIE - UMR 8197 - IBENS - 1D04	Personnel	150 000						
	Fonctionnement	50 000		122 400	592 900		50 000	
	Investissement	190 000		422 500				
CHIMIE - UMR 8640 - Labo Pasteur - 1E04	Personnel	0						
	Fonctionnement	87 000		112 000			25 000	
	Investissement	43 000						
CHIMIE -UMR 7203 - Labo. des biomolécules 1E09	Personnel	0						
	Fonctionnement	34 000						
	Investissement	16 000						
CHIMIE - FR2769 - Inst. Chimie Moléculaire de Paris Centre 1E05	Personnel	0						
	Fonctionnement	8 000						
	Investissement	0						
CHIMIE - FR3615 - Féd.Physico-Chimie Ana. et Bio. 1E10	Personnel	0						
	Fonctionnement	20 000		20 000			20 000	
	Investissement	0						
CHIMIE - FRE 2000 IMAP C.SERRE 1E12	Personnel	0						
	Fonctionnement	17 000		30 000			70 000	
	Investissement	8 000						
ETUDES COGNITIVES - U960 - Labo.de Neurosciences Cognitives 1F04	Personnel	0						
	Fonctionnement	47 000						
	Investissement	0						
ETUDES COGNITIVES - UMR 8129 - Institut J.Nicod 1F05	Personnel	3 000						
	Fonctionnement	21 000		55 000			25 000	
	Investissement	3 000						
ETUDES COGNITIVES - UMR 8554 - Labo.Sc.Cogn. et Psycholing. 1F06	Personnel	15 000						
	Fonctionnement	7 246		57 000			20 000	
	Investissement	0						
ETUDES COGNITIVES - UMR 8248 - Labo.Psycho.de la Perception 1F07	Personnel	0						
	Fonctionnement	45 000					2	
	Investissement	9 500						
ETUDES COGNITIVES - U955 - Equipe Neuropsych.Interventionnelle 1F10	Personnel	0						
	Fonctionnement	4 000						
	Investissement	0						
ETUDES COGNITIVES - UMS 3332 - Relais d'info.sur les sc.cognitives 1F11	Personnel	0						
	Fonctionnement	0		17 500				
	Investissement	0						
GEOSCIENCES UMR 8538 - Labo.de Géologie 1G04	Personnel	24 700						
	Fonctionnement	65 000		116 000			15 000	
	Investissement	38 500						
GEOSCIENCES UMR 8539 - Labo.de Météo.Dyna. 1G05	Personnel	12 000						
	Fonctionnement	8 000						
	Investissement	0						
INFORMATIQUE - UMR 8548 1H04	Personnel	0						
	Fonctionnement	63 000		40 000				
	Investissement	8 000						
MATHEMATIQUES - UMR 8553 1I04	Personnel	0						
	Fonctionnement	85 000		48 000				
	Investissement	10 000						

TABLEAU 11 - TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - version 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens attribués de l'établissement		Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)				
				CNRS	INSERM	Autres partenaires (UPMC,EHESS...)		
PHYSIQUE - UMR 8552 - Labo. Kastler Brossel 1J05	Personnel	25 000						
	Fonctionnement	84 089		223 500			794 600	
	Investissement	5 000		440 900				
PHYSIQUE - UMR 8550 - Labo. Phys.Stat. 1J06	Personnel	0						
	Fonctionnement	41 301		231 000			56 000	
	Investissement	10 000						
PHYSIQUE - UMR 8551 - Labo.Pierre Aigrain 1J07	Personnel	0						
	Fonctionnement	22 277		110 000			34 000	
	Investissement	43 500		142 000				
PHYSIQUE - UMR 8549 - Labo.Phys.Théorique 1J08	Personnel	0						
	Fonctionnement	20 112		70 000			14 000	
	Investissement	0						
PHYSIQUE - UMR 8112 - LERMA 1J09	Personnel	0						
	Fonctionnement	40 221		215 000			260 000	
	Investissement	8 000						
LETTRES								
ANTIQUITES - UMR 8546 - Labo.d'archéo - 1K04	Personnel	12 000						
	Fonctionnement	48 589		117 000			10 000	
	Investissement	10 000						
ANTIQUITES - UMR 8230 - Centre J.Pépin - 1K06	Personnel	0						
	Fonctionnement	28 000		115 000			73 000	
	Investissement	2 000						
IHMC - UMR 8066 1M04	Personnel	0						
	Fonctionnement	15 000		50 000			57 000	
	Investissement	0						
HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - UMR 7172 - THALIM 1N04	Personnel	1 000						
	Fonctionnement	6 000						
	Investissement	0						
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8132 - Inst.Textes et Manuscrits Modernes - ITEM 1O04	Personnel	0						
	Fonctionnement	35 000		100 200				
	Investissement	0						
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8094 - LATTICE 1O05	Personnel	10 000						
	Fonctionnement	20 000		35 500			11 000	
	Investissement	0						
PHILOSOPHIE - UMR 8547 - Pays Germaniques 1P04	Personnel	0						
	Fonctionnement	30 000		53 500				
	Investissement	0						
PHILOSOPHIE - USR 3608 - République des savoirs 1P05	Personnel	0						
	Fonctionnement	37 000		36 500			22 000	
	Investissement	3 000						
PHILOSOPHIE - UMS 3610 - CAPHES 1P06	Personnel	4 600						
	Fonctionnement	26 400		35 000				
	Investissement	0						
SCIENCES SOCIALES - UMR 7074 - Centre de théorie et analyse du droit 1Q04	Personnel	0						
	Fonctionnement	4 000						
	Investissement	0						
SCIENCES SOCIALES - UMR 8097 - 1Q05	Personnel	0						
	Fonctionnement	32 500		64 000			31 000	
	Investissement	0						
ECONOMIE - UMR 8545 - Paris Jourdan Sciences Economiques 1S06	Personnel	0						
	Fonctionnement	15 000		191 522			337 980	
	Investissement	0						

(1) : données issues de l'application Dialog du CNRS

Ce tableau se décline par enveloppe et par type de financement

TABLEAU 12 - Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CF 2017	BR2 2018	BI 2019
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	2 299 335	5 739 756	8 057 573
	2 Niveau initial du fonds de roulement	18 694 341	23 244 011	20 417 937
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-8 553 733	-6 813 900	-7 557 034
	4 Niveau initial de la trésorerie	27 248 074	30 057 911	27 974 971
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	14 434 898	16 388 767	20 546 046
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	12 813 176	13 669 144	7 428 925	
5 Autorisations d'engagement	104 941 332	124 922 628	126 535 084	
6 Résultat patrimonial	5 177 209	1 064 006	742 079	
7 Capacité d'autofinancement (CAF)	8 639 906	4 537 644	4 215 717	
8 Variation du fonds de roulement	4 549 670	-2 826 074	-1 889 405	
9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0	0	0	
10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	-11 463	0
Variation des stocks	+ / -	0	0	0
Charges sur créances irrécouvrables	-	0	-11 463	0
Produits divers de gestion courante	+	0	0	0
11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	278 475	-731 671	2 944 381
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -			
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		4 271 195	-2 082 940	-4 833 786
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		1 461 358	0	0
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		2 809 837	-2 082 940	-4 833 786
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		1 953 869	4 157 279	-1 021 317
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		855 968	-6 240 220	-3 812 469
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		1 739 833	-743 134	2 944 381
16 Variation des restes à payer		3 440 421	2 317 816	5 854 328
17 Niveau final de restes à payer		5 739 756	8 057 573	13 911 901
18 Niveau final du fonds de roulement		23 244 011	20 417 937	18 528 532
19 Niveau final du besoin en fonds de roulement		-6 813 900	-7 557 034	-4 612 653
20 Niveau final de la trésorerie		30 057 911	27 974 971	23 141 185
20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		16 388 767	20 546 046	19 524 729
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée		13 669 144	7 428 924	3 616 456
	Comptabilité budgétaire			
	Comptabilité générale			

Niveaux finaux